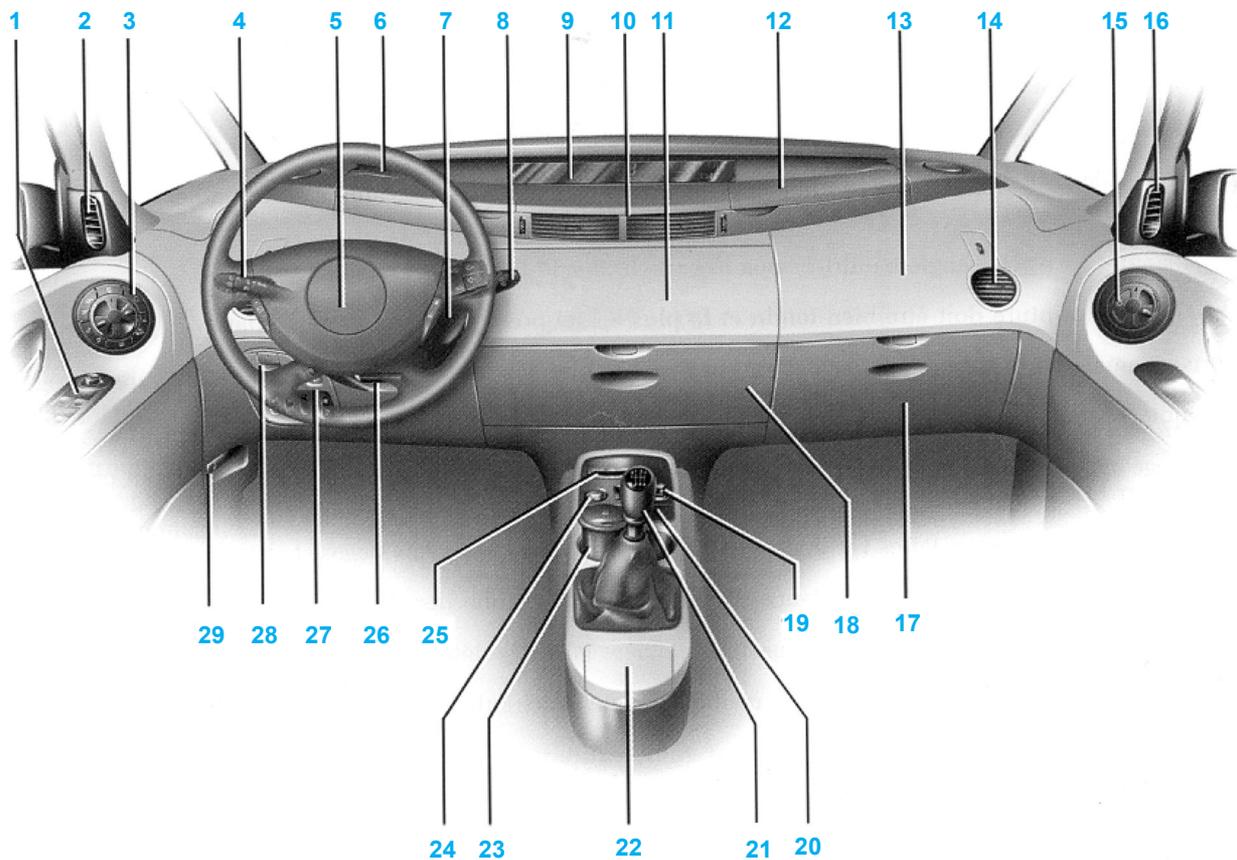


CONSEILS PRATIQUES

Poste de conduite



La présence des équipements décrits ci-après, dépend de la version et des options du véhicule ainsi que du pays.

- 1 Commandes électriques des :
 - lève-vitres ;
 - rétroviseurs extérieurs.
- 2 Aérateur latéral.
- 3 Commandes de climatisation.
- 4 Manette de :
 - feux indicateurs de direction ;
 - éclairage extérieur ;
 - feux de brouillard avant ;
 - feux de brouillard arrière.
- 5 Avertisseur sonore.
Emplacement airbag conducteur.
- 6 Vide-poches supérieur gauche ; emplacement fusibles.
- 7 Commandes à distance radio,
- 8 Commande de :
 - essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la lunette arrière ;

- défilement des informations de l'ordinateur de bord.
- 9 Appareils de contrôle.
- 10 Aérateurs centraux.
- 11 Vide-poches central supérieur (en un ou plusieurs compartiments, suivant véhicule, intégrant l'affichage du système de navigation).
- 12 Vide-poches supérieur droit.
- 13 Emplacement airbag passager.
- 14 Aérateur.
- 15 Commandes de climatisation.
- 16 Aérateur latéral.
- 17 Boîte à gants passager.
- 18 Vide-poches central inférieur.
- 19 Allume-cigares.
- 20 Régulateur et limiteur de vitesse.
- 21 Levier de vitesses.
- 22 Prise accessoires et socle pour portable.
- 23 Emplacements pour porte-gobelet et/ou cendrier.

- 24 Commande de démarrage ou arrêt du moteur.
- 25 Lecteur de carte RENAULT.
- 26 Commande de réglage en hauteur et en profondeur du volant.
- 27 Commandes de :
 - réglage électrique de la hauteur des faisceaux ;
 - rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle ;
 - contrôle dynamique de conduite (E.S.P.) ;
 - synthèse parole ;
 - aide au parking.
- 28 Frein de parking.
- 29 Commande de déverrouillage du capot moteur.

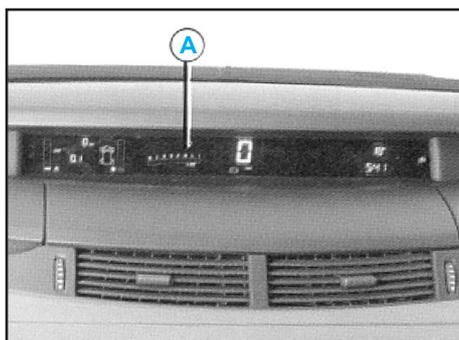
Tableau de bord

Témoins lumineux

- La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après, dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.

Tableau de bord A

- Le témoin **STOP** vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.



- Le témoin **SERVICE** vous recommande un arrêt prochain chez un Représentant RENAULT.

Témoin d'oubli de bouclage de la ceinture conducteur

- Tant que la ceinture n'est pas bouclée, il s'allume fixe puis, lorsque le véhicule atteint environ 10 km/h, il clignote et un signal sonore retentit pendant environ 90 secondes. Ensuite, le témoin passe de nouveau en allumage fixe.

Témoin de l'état des ouvrants



- Indique si une porte ou le coffre est resté ouvert ou est mal fermé.

Témoin du système de surveillance des pneumatiques



- Reportez-vous au paragraphe «système de surveillance des pneumatiques».

Témoin de crevaison



- Reportez-vous au paragraphe «système de surveillance des pneumatiques».

Témoin du limiteur de vitesse et du régulateur de vitesse



Témoin de contrôle du système antipollution



- Pour les véhicules qui en sont équipés, il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint :

- s'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT,
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.

Témoin de désactivation des airbags passager avant



Témoin d'alerte niveau mini liquide lave-projecteurs



- Faites le plein dès que possible.

Témoin des projecteurs antibrouillard avant



Témoin des feux de brouillard arrière



Témoin des feux de route



Témoin des feux de croisement



Témoin des feux de position

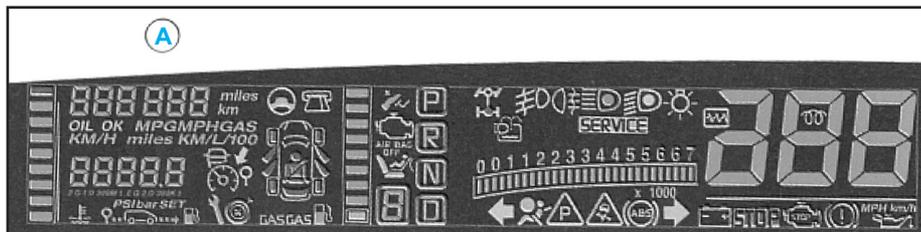


Témoin d'alerte SERVICE



- Il s'allume à la mise sous contact, puis s'éteint sous trois secondes. Il peut s'allumer isolément ou conjointement avec d'autres témoins. S'il s'allume en roulant, il recommande un arrêt prochain chez un Représentant RENAULT.

Témoin des feux indicateurs de direction gauche



Témoin d'airbag



- Il s'allume contact mis et s'éteint après quelques secondes. S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système. Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.

Témoin de défaillance frein de parking



Témoin contrôle dynamique de conduite (E.S.P.) et système antipatinage



- Il existe plusieurs cas d'allumage du témoin : reportez-vous au paragraphe ; «contrôle dynamique de conduite : E.S.P.» et «système antipatinage».

Témoin antiblocage des roues (ABS)



- Il s'allume contact mis puis s'éteint. S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues. Le système de freinage est alors assuré comme sur une voiture non équipée du système ABS. Consultez rapidement votre Représentant RENAULT.

Témoin des feux indicateur de direction droit



Témoin de charge de la batterie



- S'il s'allume moteur tournant, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique. Arrêtez-vous et faites vérifier le circuit.

Témoin d'arrêt impératif STOP



- Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint sous 3 secondes environ. Il peut s'allumer isolément ou conjointement avec d'autres témoins.
- Il impose un arrêt immédiat (compatible avec les conditions de circulation).

Témoin d'alerte grave injection



- S'il s'allume sur route, il signale une défaillance du système d'injection. Arrêtez-vous immédiatement, coupez le contact et faites appel à un Représentant RENAULT.

Témoin de serrage de frein de parking et témoin détecteur d'incident sur circuit de freinage



Témoin détecteur d'incident sur circuit de freinage

- S'il s'allume au freinage, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits ou d'un incident sur le système de freinage. Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant RENAULT.

Témoin de pression d'huile



- Il s'allume contact mis et s'éteint sous trois secondes. S'il s'allume sur route, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact. Vérifiez le niveau d'huile. Si le niveau est normal, faites appel à un Représentant RENAULT.

Témoin multifonctions



Témoin de dépassement de la vitesse mémorisée

et / ou Témoin de vitesse non adaptée à la pression des pneumatiques

Témoin de défaillance électronique



- S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance électrique ou électronique. Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.

Témoin de préchauffage (version Diesel)



- Contact mis, il doit s'allumer ; il indique que les bougies de préchauffage sont en fonctionnement. Il s'éteint quand le préchauffage est obtenu et que le moteur peut être démarré.

Témoin système antidémarrage



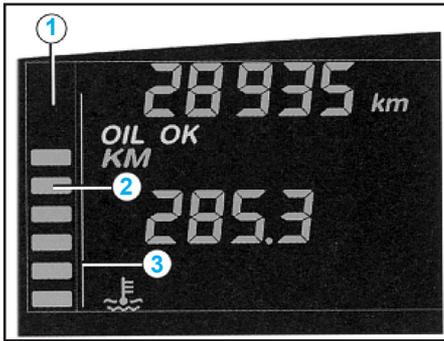
Afficheurs et indicateurs

- La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après, dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.

Indicateur de température de liquide de refroidissement et de niveau d'huile moteur

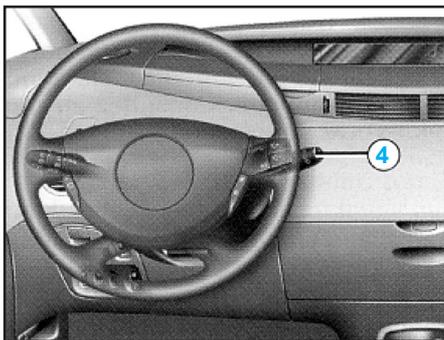
- A la mise sous contact, l'afficheur 1 indique la température de liquide de

refroidissement si le niveau d'huile moteur est correct. Le nombre de pavés 2 allumés dépend de la température du moteur.



- En cas d'utilisation sévère, ils peuvent tous s'allumer momentanément, il n'y a alerte que si le pavé rouge du haut et le témoin STOP s'allument.

Niveau d'huile moteur



- Pour être valable, la lecture du niveau doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.
- Si le niveau est correct, l'afficheur 1 indique «oil ok».
- Si vous souhaitez voir le niveau, appuyez sur le bouton en bout de manette 4. La barre 3 visualise le niveau maximum d'huile et les pavés 2 indiquent le niveau réel : ils disparaissent au fur et à mesure que le niveau descend.
- Si le niveau est au minimum, le mot «oil» clignote, l'affichage montre de manière cyclique : l'allumage de tous les pavés qui disparaissent un par un jusqu'au dernier, puis de nouveau allumage de tous les pavés, etc. Le témoin SERVICE s'allume simultanément. Refaites impérativement le niveau le plus tôt possible.

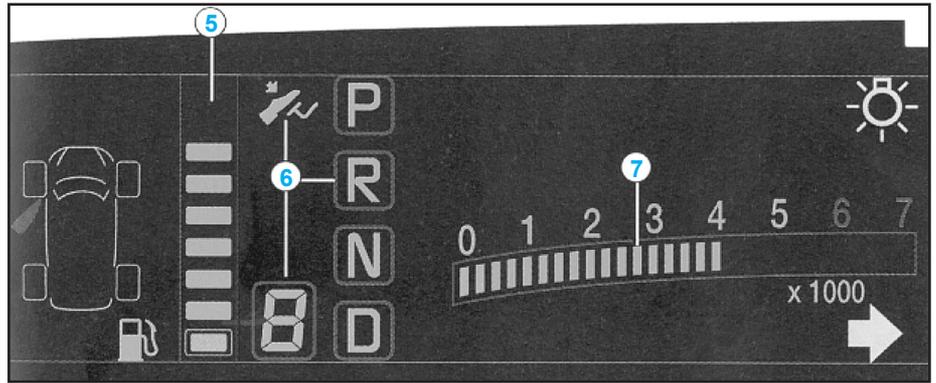
Indicateur de niveau carburant 5

- Le nombre de pavés allumés indique le niveau de carburant.
- Lorsqu'il est au minimum, seul le pavé du bas reste et il clignote et un signal sonore retenti : refaites le plein dès que possible.

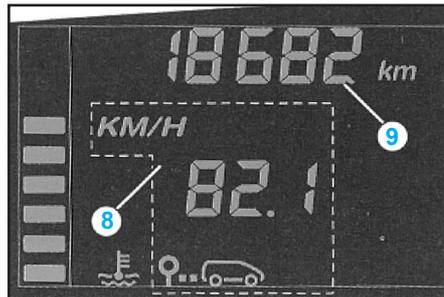
Indicateur boîte automatique 6

Compte-tours 7 (graduation x 1 000)

- Les chiffres rouges indiquent un régime moteur interdit.



Ordinateur de bord 8

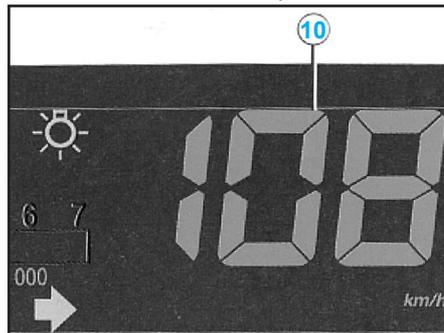


- Il regroupe un ensemble d'informations : totalisateur partiel, consommation instantanée, carburant consommé...
- Reportez-vous au paragraphe «ordinateur de bord».

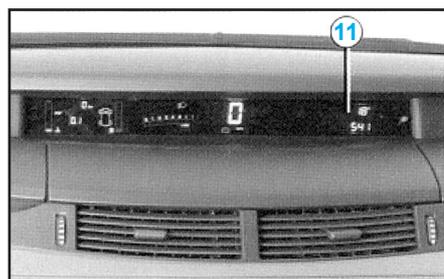
Totalisateur général de distance parcourue 9

Indicateur de vitesse 10

- En kilomètres ou miles par heure.



Afficheur d'informations 11



- Suivant véhicule, il peut regrouper :
 - l'heure,
 - la température extérieure,
 - les informations radio,
 - la matrice qui précise les compléments d'informations à l'aide au démarrage du véhicule et à l'allumage des témoins du tableau de bord. Reportez-vous au paragraphe «matrice».

Matrice

- En plus de l'heure et de la température extérieure, la matrice 11 regroupe des messages d'informations, des messages d'anomalie de fonctionnement et des messages d'alerte.
- Les messages apparaissent sur la matrice soit isolément, soit en alternance (lorsqu'il y a plusieurs messages à afficher). Dans ce cas, l'ordre d'apparition des messages est celui du degré d'urgence : priorité aux messages d'alerte, puis aux messages d'anomalie de fonctionnement...

Les messages d'information

- Ceux-ci peuvent soit aider dans la phase de mise en route du véhicule, soit informer d'un choix ou d'un état de conduite, soit encore informer de dysfonctionnements courants (lampes défilantes, ouvrant mal fermé...).

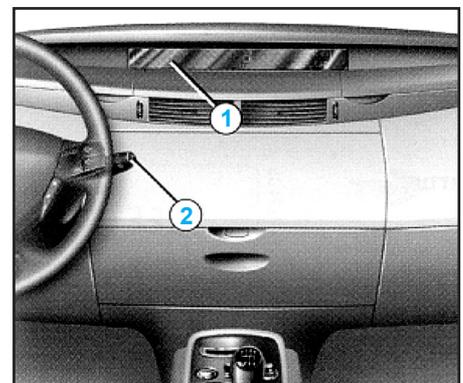
Les messages d'anomalies de fonctionnement

- Ce sont des messages qui peuvent apparaître isolément ou en complément du témoin SERVICE et/ou de témoins spécifiques au tableau de bord.

Les messages d'alerte

- Ce sont des messages qui peuvent apparaître isolément ou en complément du témoin STOP et/ou un témoin spécifique au tableau de bord. Ils annoncent un arrêt immédiat (compatible avec la circulation) et l'appel d'un Représentant RENAULT.

Ordinateur de bord



- Afficheur 1

Touche de Top Départ et de mise à zéro du totalisateur partiel

- Exercez un appui long sur la touche **2**.
- Pour faire une mise à zéro du totalisateur partiel, l'affichage doit être en sélection «Totalisateur partiel».

Mise à zéro automatique

- La mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'une des mémoires.

Touche de sélection de l'affichage

- Fait défiler les informations suivantes par appuis successifs et brefs sur la touche **2** :

- totalisateur partiel de distance parcourue,
- carburant utilisé,
- consommation moyenne.
- consommation instantanée,
- autonomie prévisible.
- distance parcourue,
- vitesse moyenne,
- autonomie vidange,
- vitesse de consigne (limiteur de vitesse/ régulateur de vitesse),
- pression des pneumatiques (si défaut).

Clignotement de l'affichage

- Consultez un Représentant RENAULT.

Interprétation de certaines valeurs affichées après un Top Départ

- Les valeurs de consommation moyenne, autonomie, vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top Départ est importante.
- Sur les premiers kilomètres parcourus après un Top Départ vous pouvez constater :
 - que l'autonomie augmente en roulant. Ceci est normal, la consommation moyenne peut diminuer quand :
 - la voiture sort d'une phase d'accélération,
 - le moteur atteint sa température de fonctionnement (Top Départ : moteur froid),
 - vous passez d'une circulation urbaine à une circulation routière.
- Par conséquent, si la consommation moyenne diminue, l'autonomie augmente.
 - que la consommation moyenne augmente véhicule arrêté au ralenti.
- Ceci est normal car le module tient compte de l'essence consommée au ralenti.

Avertisseur sonore et lumineux



Avertisseur sonore

- Appuyez sur le coussin du volant **A**.

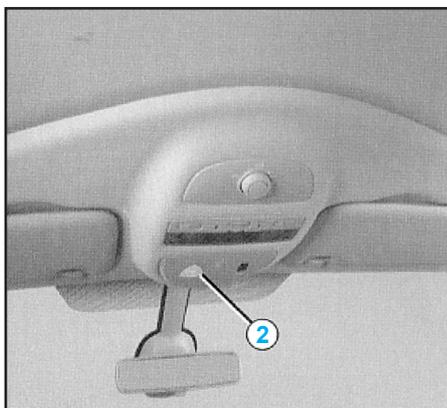
Avertisseur lumineux

- Pour obtenir un appel lumineux, même si l'éclairage n'est pas utilisé, exercez une pression sur la manette **1** vers vous,

Cas particulier

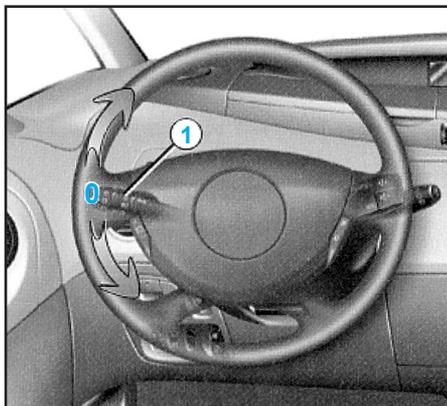
- Si le fonctionnement automatique des feux de croisement est activé, tirez une première fois la manette **1** vers vous pour allumer les feux de route puis une seconde fois pour les éteindre.

Signal «danger»



- Appuyez sur le contacteur **2**.
- Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants. Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes :
 - contraint de vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit,
 - dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.

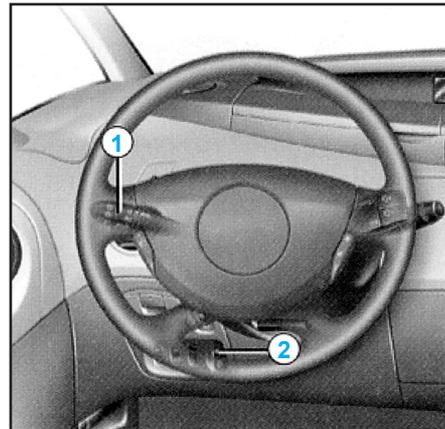
Feux indicateurs de direction



- Manœuvrez la manette **1** dans le plan du volant et dans le sens où vous allez tourner le volant.
- En conduite sur autoroute, les manœuvres du volant sont généralement insuffisantes pour ramener automatiquement la manette à **0**. Il existe une position intermédiaire dans laquelle vous devez maintenir la manette pendant la manœuvre.
- En relâchant la manette, celle-ci revient automatiquement à **0**.

Eclairages et signalisations extérieures

Feux de position



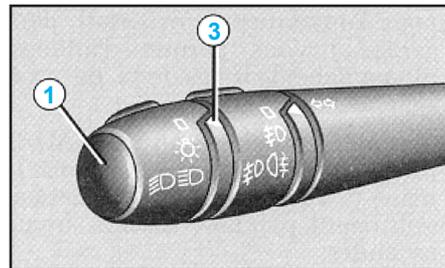
- Faites pivoter l'extrémité de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**,
- Le tableau de bord s'éclaire, l'intensité lumineuse peut être réglée par la molette **2**.

Feux de croisement



Fonctionnement automatique

- Moteur tournant, les feux de croisement s'allument ou s'éteignent automatiquement en fonction de la luminosité extérieure, sans action sur la manette **1** (position **0**).

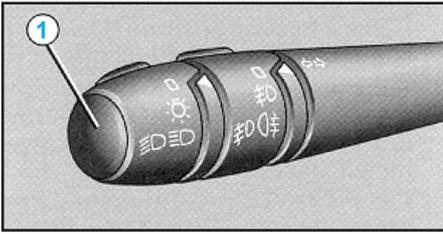


- Cette fonction peut se désactiver ou se réactiver.
- Pour la désactiver, contact mis moteur à l'arrêt, tournez la manette **1** deux fois consécutives de la position **0** à feux de position. Un signal sonore confirme cette action.
- Pour l'activer, contact mis moteur arrêté ou non, tournez la manette **1** deux fois consécutives de la position **0** à feux de position. Un signal sonore confirme cette action.
- Pour passer en feux de route tirez la manette **1** vers vous. Tirer une nouvelle fois vers vous pour revenir en feux de croisement.
- Les feux s'éteignent lors de l'arrêt moteur à l'ouverture de la porte conducteur ou à la condamnation du véhicule à l'aide de la carte RENAULT.

Fonctionnement manuel

- Faites pivoter l'extrémité de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**.
- Dans tous les cas un témoin s'allume sur le tableau de bord.

Feux de route



- Feux de croisement allumés, déplacez la manette vers vous.
- Lorsque les feux de route sont allumés un témoin s'allume sur le tableau de bord.
- Pour revenir en position feux de croisement, déplacez de nouveau la manette vers vous.

Extinction



- Ramenez la manette 1 à sa position initiale.

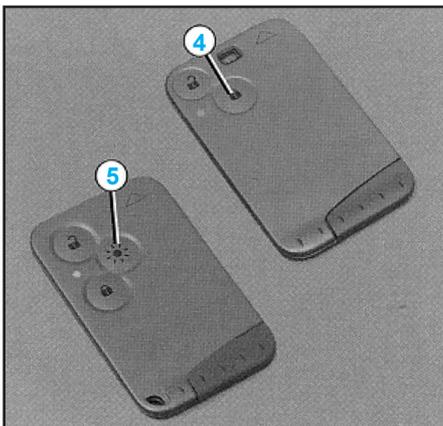
Fonction «éclairage extérieur d'accompagnement»

- Cette fonction (utile par exemple pour l'ouverture d'un portail, d'un garage...) vous permet d'allumer momentanément les feux de croisement.
- Contact coupé, carte RENAULT retirée du lecteur, tirez vers vous la manette 1 : les feux de croisement s'allument pendant environ trente secondes.
- Cette action est limitée à quatre fois pour un temps maximum de deux minutes.

Arrêt de la fonction

- Pour arrêter la fonction, exercez :
 - un deuxième appui sur la touche 4,
 - un appui sur la touche 5.

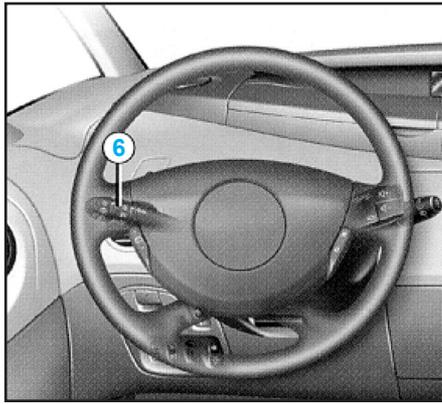
Alarme sonore d'oubli d'éclairage



- A l'ouverture de la porte conducteur, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé (pour éviter la décharge de la batterie, etc.).

Attention : avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon fonctionnement de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelles) (selon version).

Feux de brouillard avant

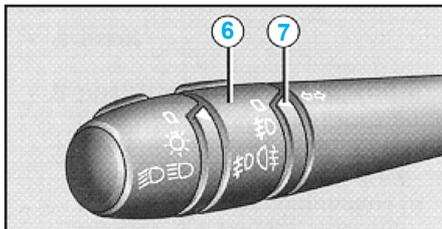


- Faites pivoter l'anneau central 6 de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère 7,
- Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

Feux de brouillard arrière



- Faites pivoter l'anneau central 6 de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère 7.
- Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.



- N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ce feu quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.
- L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de brouillard avant et arrière.

Cas particulier

- Utilisation des feux de brouillard avant et/ou arrière lorsque le fonctionnement automatique des feux de croisement est activé.

Allumage des feux de brouillard

- Il est nécessaire de sélectionner la position de feux de croisement avant d'amener l'anneau central 6 en position feux de brouillard.

Extinction des feux de brouillard

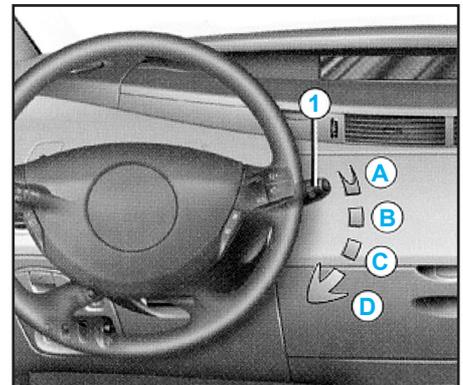
- Ramenez l'anneau central 6 en position 0 et faites pivoter l'extrémité de la manette 1 de la position feux de croisement à la position 0 pour retrouver le fonctionnement automatique des feux de croisement.

Réglage électrique de la hauteur des faisceaux



- Pour les véhicules qui en sont équipés, la commande A permet de corriger la hauteur des faisceaux en fonction de la charge.
- Tournez la commande A vers le bas pour baisser les projecteurs et vers le haut pour les lever.
- Sur les autres versions, le réglage est automatique.

Essuie-vitre / lave-vitre avant



Véhicule équipé d'essuie-vitre avant intermittent



- Contact mis, manœuvrez la manette 1.
 - A arrêt,
 - B balayage intermittent. Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. Il est possible de modifier le temps entre les balayages en tournant l'anneau central de la manette 1,
 - C balayage continu lent,
 - D balayage continu rapide.

Véhicule équipé d'essuie-vitre avant avec capteur de pluie

- Contact mis, manœuvrez, la manette 1.
 - A arrêt,
 - B position «capteur de pluie». Cette position sélectionnée, le système détecte la présence d'eau sur le pare-brise et déclenche des balayages à la vitesse d'essuyage adaptée.
 - C balayage continu lent,
 - D balayage continu rapide.

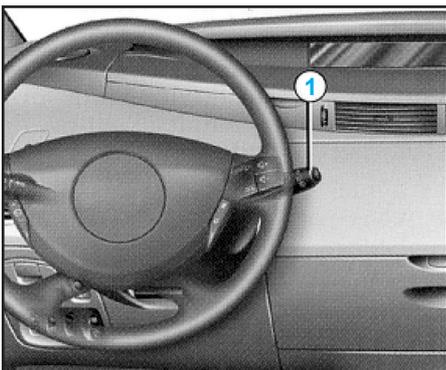
- A chaque démarrage, il est impératif de revenir en position arrêt **A** ou d'actionner le lave-vitre pour retourner en position capteur de pluie.

Véhicules avec automatisme de la sélection de vitesse de balayage

- En roulage, lorsqu'une vitesse d'essuyage est sélectionnée, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage à la vitesse inférieure :
 - d'une vitesse continue rapide, vous passez en vitesse continue lente,
 - d'une vitesse continue lente, vous passez en balayage intermittent.
- Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.
- A l'arrêt, toute action sur la manette **1** est prioritaire et annule donc l'automatisme.

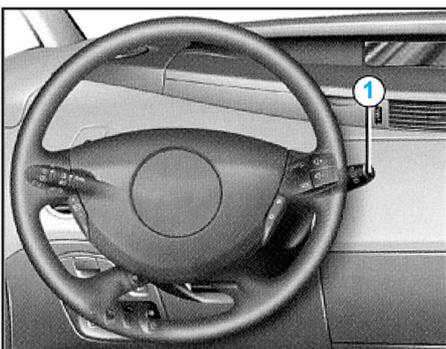
Nota : en cas de blocage mécanique (pare-brise gelé...) le système coupe automatiquement l'alimentation de l'essuie-vitre.

Lave-vitre, lave-projecteurs



- Contact mis, tirez la manette **1** vers vous :
 - projecteurs éteints : vous actionnez le lave-vitre du pare-brise.
 - projecteurs allumés : vous actionnez également en même temps le dispositif lave-projecteurs.
- Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitres ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).
- En cas de non fonctionnement des essuie-vitres, faites appel à un Représentant RENAULT.
- Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Essuie-vitre / lave-vitre arrière



Essuie-vitre arrière à cadencement

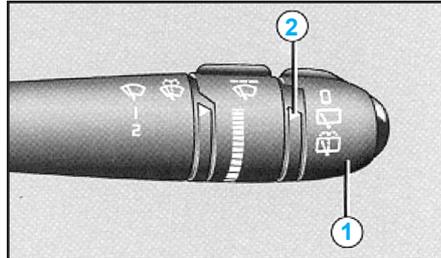


- Contact mis, faites pivoter l'extrémité de la manette **1** jusqu'à amener le point de repère **2** en face du symbole.

Essuie-lave vitre arrière



- Contact mis, faites pivoter l'extrémité de la manette **1** jusqu'à amener le point de repère **2** en face du symbole.



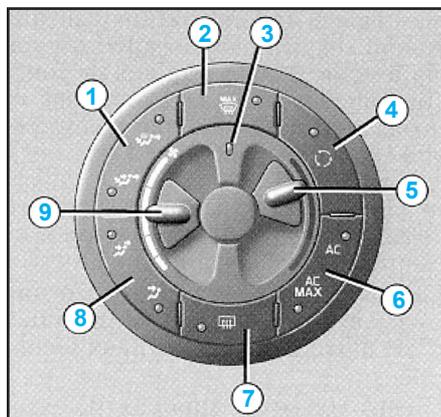
- Lorsque vous relâchez la manette, elle revient en position essuie-vitre arrière.

Particularité

- Si les essuie-vitres avant fonctionnent lorsque vous enclenchez la marche arrière, il se produit un balayage intermittent de l'essuie-vitre arrière.
- Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitres ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).
- Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Chauffage / air conditionné

Les commandes



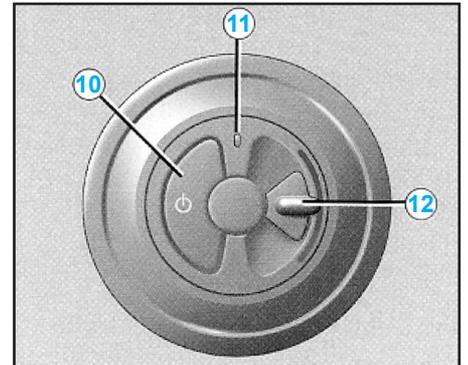
Côté conducteur

- 1 et 8** - choix de la répartition d'air.
- 2** - touche «voir clair» pour le désenneigement et le dégivrage des vitres.
- 3** - témoin de fonctionnement du réglage de la température séparé conducteur/passager.
- 4** - mise en service du recyclage d'air.
- 5** - curseur de réglage de température d'air.
- 6** - mise en service de l'air conditionné.
- 7** - mise en service du dégivrage lunette arrière.

9 - curseur de réglage de la vitesse de ventilation.

- Les touches **1, 2, 4, 6, 7, 8** et **10** sont munies de témoins de fonctionnement :
 - le témoin allumé signifie que la fonction est en service,
 - le témoin éteint signifie que la fonction n'est pas en service.

Côté passager



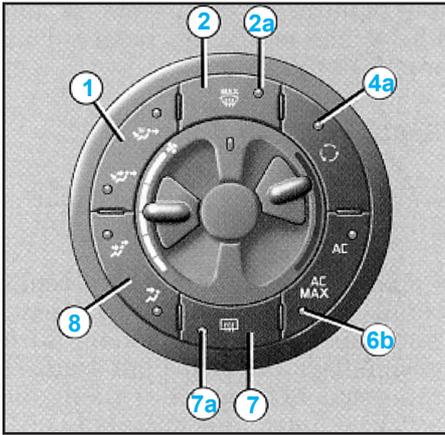
- 10** - touche de mise en service du réglage de la température d'air pour le passager.
- 11** - témoin de fonctionnement du réglage de la température séparé conducteur/passager.
- 12** - curseur de réglage de température d'air pour le passager.

Réglage de la température de l'air

- Les curseurs **5** et **12** servent à régler la température de l'air dans l'habitacle. Plus le curseur est positionné vers le haut, plus la température d'air est élevée.
- Deux cas d'utilisation se présentent :
 - les témoins de fonctionnement **3** et **11** sont éteints : le curseur **5** côté conducteur règle la température de tout l'habitacle (le curseur **12** côté passager n'a, dans ce cas, aucune action),
 - les témoins de fonctionnement **3** et **11** sont allumés : le curseur **5** règle la température d'air côté conducteur et le curseur **12** règle la température d'air côté passager.
- Vous êtes passager et vous souhaitez un réglage de température d'air différent du conducteur, appuyez sur la touche **10** : les témoins de fonctionnement **3** et **11** s'allument et vous pouvez régler alors la température à l'aide du curseur **12**.
- Pour revenir en réglage température d'air tout habitacle, il y a deux possibilités :
 - côté conducteur, appuyez sur une des touches de répartition d'air **1** ou **8** pendant environ deux secondes ;
 - côté passager, appuyez de nouveau sur la touche **10**.
- Les témoins de fonctionnement **3** et **11** s'éteignent.

Nota : • à chaque mise sous contact, le réglage de la température revient en tout habitacle : les témoins **3** et **11** sont éteints,
• le curseur **12** ne peut être activé si la fonction «voir clair» (touche **2**) est en service. Dans ce cas, les témoins **3** et **11** s'éteignent.

La fonction «voir clair»



- Appuyez sur la touche **2**, le témoin de fonctionnement **2a** s'allume.
- Cette fonction permet un dégivrage et désembuage rapide du pare-brise, des vitres latérales avant, des rétroviseurs électriques et de la lunette arrière électrique (témoin de fonctionnement **7a** allumé).
- Pour plus d'efficacité, elle impose la mise en service automatique de l'air conditionné (témoin de fonctionnement **6b** allumé) et la suppression du recyclage d'air (témoin de fonctionnement **4a** éteint).
- Le débit d'air optimum est alors dirigé vers le pare-brise et les vitres latérales avant.
- Pour sortir de cette fonction, il y a deux possibilités :
 - appuyez de nouveau sur la touche **2**,
 - appuyez sur l'une des touches de répartition d'air **1** ou **8**.

Dégivrage / désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs

- Appuyez sur la touche **7**, le témoin de fonctionnement **7a** s'allume.
- Cette fonction permet un dégivrage et désembuage électrique rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs électriques dégivrants.
- Pour l'arrêter, il y a deux possibilités :
 - elle s'arrête d'elle-même après une durée déterminée par le système,
 - en appuyant de nouveau sur la touche **7**.

Nota : Le dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs est automatiquement mis en service lorsque la fonction «voir clair» (touche **2**) est en fonction.

Répartition de l'air dans l'habitacle, touches 1 et 8

- Le témoin de fonctionnement allumé indique la position sélectionnée.

Nota : si la fonction «voir clair», touche **2** est en service, l'air est dirigé automatiquement vers le pare-brise et les vitres latérales : les témoins de fonctionnement des touches **1** et **8** sont éteints.

Touche 1

- Des appuis successifs sur la touche **1** permettent de passer d'une répartition à l'autre.

Répartition

- L'air est dirigé vers le pare-brise, les vitres latérales et les pieds des occupants avant et arrière.
- Conseil d'utilisation de cette répartition : utilisez-la de préférence pour des conditions extérieures froides ou fraîches.

Répartition

- L'air est réparti entre les aérateurs avant et arrière et les pieds des occupants avant et arrière.
- Conseil d'utilisation de cette répartition : utilisez-la de préférence pour des conditions extérieures chaudes ou ensoleillées.

Touche 8

- Des appuis successifs sur la touche **8** permettent de passer d'une répartition à l'autre.

Répartition

- L'air sort des aérateurs avant et arrière.
- Conseil d'utilisation de cette répartition : utilisez-la de préférence pour des conditions extérieures très ensoleillées ou bien pour refroidir rapidement l'habitacle si le véhicule est resté longtemps au soleil.

Répartition

- L'air sort des aérateurs avant.
- Conseil d'utilisation de cette répartition : utilisez-la lorsque vous voulez supprimer le flux d'air aux aérateurs arrière.

Réglage de la vitesse de ventilation

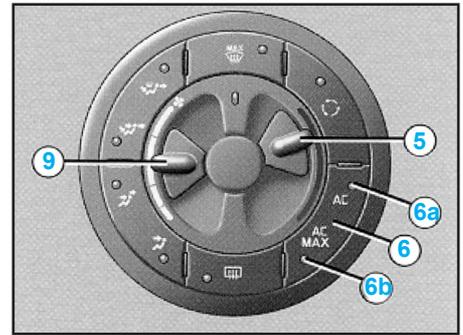
- Pour régler la vitesse de ventilation, manœuvrez le curseur **9**.
- Plus le curseur **9** est positionné vers le haut, plus la vitesse de ventilation est élevée.
- Si le curseur **9** est positionné complètement en bas :
 - la vitesse de ventilation est nulle,
 - l'air conditionné s'arrête automatiquement.
- Conseil d'utilisation de cette fonction : pour votre confort, il est conseillé de maintenir un minimum de ventilation afin d'assurer le renouvellement de l'air dans l'habitacle et d'y favoriser ainsi, une température d'air stable.

Nota : lorsque la fonction «voir clair», touche **2** est en service, il est normal que la vitesse de ventilation augmente pour un dégivrage et désembuage du pare-brise et des vitres latérales plus efficace.

Commande de l'air conditionné

- La touche **6** assure la mise en fonction ou l'arrêt de l'air conditionné.

Attention : ne pas ouvrir le circuit, le fluide frigorigène est dangereux pour les yeux et pour la peau.



- Des appuis successifs sur la touche **6** permettent de choisir :
 - la fonction «air conditionné». Le témoin de fonctionnement **6a** est allumé. C'est l'utilisation la plus courante : le système détermine, selon les conditions extérieures, le niveau de refroidissement juste nécessaire.
 - la fonction «air conditionné maximum». Le témoin de fonctionnement **6b** est allumé. Le niveau de refroidissement est maximal.
 - l'arrêt de l'air conditionné. Les témoins de fonctionnement **6a** et **6b** sont éteints.

Conseils d'utilisation de l'air conditionné

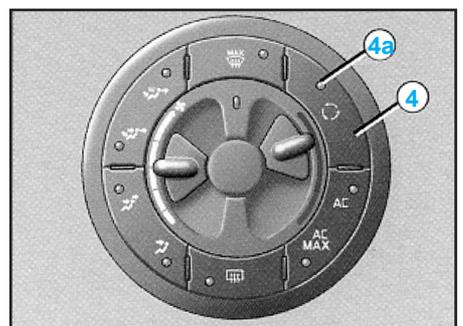
- L'utilisation de l'air conditionné permet :
 - d'abaisser la température à l'intérieur de l'habitacle,
 - d'éliminer la buée plus rapidement.

Nota : • il n'y a pas d'air froid lorsque le curseur **9** est positionné tout en bas, • à tout moment, vous pouvez modifier la température de l'air dans l'habitacle en agissant sur le curseur **5** de réglage de température, • la fonction «voir clair» met en service l'air conditionné : le témoin de fonctionnement **6b** est allumé.

Non production d'air froid

- Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des fusibles. Sinon, arrêtez le fonctionnement de l'air conditionné (appuyez sur la touche **6** de manière à ce que les témoins de fonctionnement **6a** et **6b** soient éteints) et consultez un Représentant RENAULT.

Mise en service du recyclage d'air (isolation de l'habitacle)



- Appuyez sur la touche **4**, le témoin de fonctionnement **4a** s'allume.
- Dans ces conditions, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur.

Conseil d'utilisation du recyclage d'air

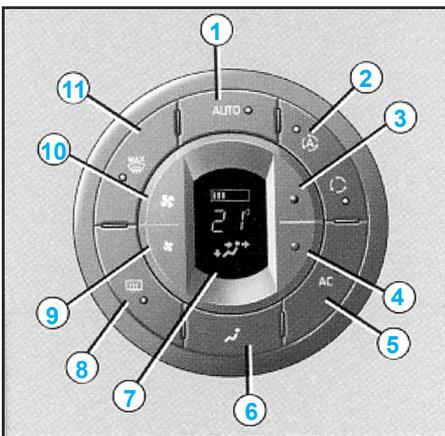
- Le recyclage d'air permet :
 - de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée),
 - d'atteindre plus rapidement la température souhaitée dans l'habitacle.

Nota : le recyclage d'air est automatiquement coupé lorsque la fonction «voir clair» est en service.

- L'utilisation prolongée du recyclage d'air peut entraîner une formation de buée sur les vitres latérales et le pare-brise et des désagréments dus à un air non renouvelé dans l'habitacle.
- Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur) en appuyant de nouveau sur la touche **4** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.
- Suivant les conditions extérieures, le système limite la durée de fonctionnement du recyclage d'air : le témoin de fonctionnement **4a** s'éteint.

Air conditionné automatique

Les commandes

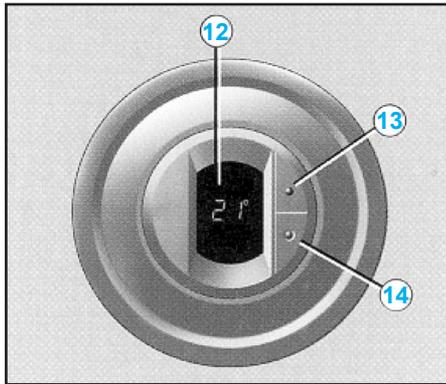


Côté conducteur

- 1** - touche de mise en service du mode automatique.
- 2** - touche recyclage d'air pour la mise en service du recyclage imposé ou du recyclage automatique.
- 3 et 4** - touches de réglage de la température d'air dans l'habitacle.
- 5** - touche de mise en service de l'air conditionné.
- 6** - touche de modification de la répartition d'air dans l'habitacle.
- 7** - afficheur de tableau de commande conducteur.
- 8** - touche de mise en service du dégivrage de la lunette arrière.
- 9 et 10** - touches de modification de la vitesse de ventilation.
- 11** - touche «voir clair» pour le désembuage et le dégivrage des vitres et pare-brise.
- Les touches **1, 2, 5, 8 et 11** sont munies de témoins de fonctionnement :
 - le témoin allumé signifie que la fonction est en service,

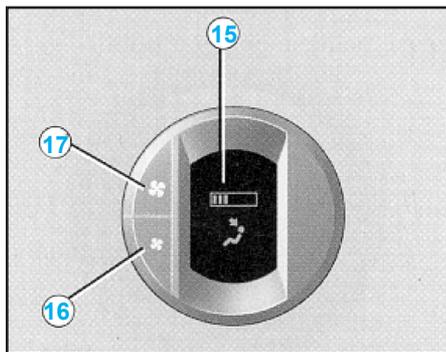
- le témoin éteint signifie que la fonction n'est pas en service.

Côté passager avant



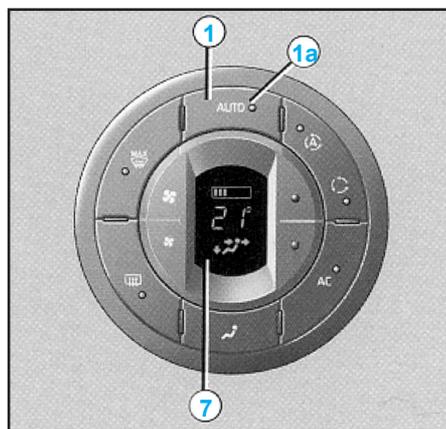
- 12** - afficheur du tableau de commande passager avant.
- 13 et 14** - touches de réglage de la température d'air dans l'habitacle.

Côté passager arrière



- 15** - afficheur du tableau de commande passager arrière
- 16 et 17** - touches de réglage de la vitesse de ventilation.

Mise en service du mode automatique



- Appuyez sur la touche **1**. Le témoin de fonctionnement **1a** s'allume.
- C'est le mode d'utilisation conseillé : en effet, le système de climatisation automatique garantit (à l'exception des cas d'utilisations extrêmes) le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité.
- Poux cela, le système agit sur :
 - la vitesse de ventilation,
 - la répartition d'air,

- la gestion du recyclage d'air,
- la mise en route ou l'arrêt de l'air conditionné,
- la température de l'air à droite ou à gauche.
- Les témoins de fonctionnement ainsi que les informations contenues dans les afficheurs **7, 12 et 15** vous informent du choix du système et de vos réglages.

Réglage du niveau de confort

Côté conducteur

- Pour augmenter la température, appuyez sur la touche **3**.
- Pour baisser la température, appuyez sur la touche **4**.

Côté passager avant

- Pour augmenter la température, appuyez sur la touche **13**.
- Pour baisser la température, appuyez sur la touche **14**.

- Le niveau de confort peut être réglé de 16 à 26 °C.

- Deux cas d'utilisation se présentent :
 - en utilisant les touches **3 et 4** côté conducteur, vous réglez le niveau de confort pour l'ensemble de l'habitacle ; les températures lisibles sur les afficheurs **7 et 12** sont toujours identiques ,
 - en utilisant les touches **13 et 14**, vous réglez le niveau de confort indépendamment à gauche et à droite. Les touches **3 et 4** règlent le niveau de confort côté conducteur, les touches **13 et 14** règlent le niveau de confort côté passager.
- Pour que le conducteur puisse de nouveau régler le niveau de confort dans tout l'habitacle, il y a deux possibilités :
 - après une coupure de contact d'au moins 20 minutes,
 - par un appui long sur la touche **AUTO 1** jusqu'à obtenir le clignotement du témoin de fonctionnement **1a**, même si celui-ci est déjà allumé.

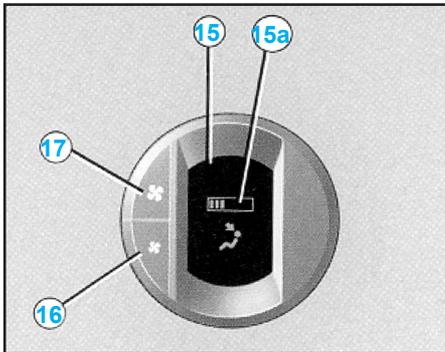
Nota : la température affichée côté passager prend la même valeur que celle affichée côté conducteur.

Particularité

- La carte RENAULT mémorise les réglages sélectionnés par l'utilisateur. Il est donc conseillé de garder toujours la même carte RENAULT de manière à retrouver ses réglages personnels.
- Les valeurs de température affichées traduisent un niveau de confort.
- Lors du démarrage du véhicule par ambiance froide ou par ambiance chaude, le fait d'augmenter ou de diminuer la valeur affichée ne permet en aucun cas d'atteindre plus rapidement le confort (quel que soit le niveau de confort indiqué, le système optimise la montée ou la descente en température).
- D'une façon générale, sauf gêne particulière, les aérateurs doivent rester constamment ouverts quelles que soient les conditions climatiques.

Réglage de la vitesse de ventilation aux places arrière (suivant véhicule)

- Les commandes sur chacune des portes arrière permettent de régler la vitesse de ventilation des aérateurs pour les passagers arrière.

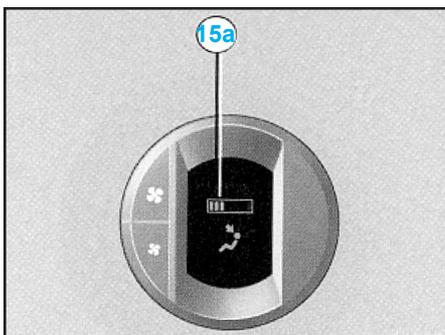


- L'indicateur **15a**, constitué de plusieurs traits lumineux, montre la vitesse de ventilation souhaitée.
- Appuyez sur la touche **17** pour augmenter la vitesse de ventilation.
- Appuyez sur la touche **16** pour diminuer la vitesse de ventilation.
- Pour supprimer l'air aux aérateurs des places arrière, appuyez sur la touche **16** jusqu'à disparition du dernier trait sur l'indicateur **15a**.
- Pour revenir à une vitesse de ventilation normale (vitesse de réglage minimum définie par le système) aux places arrière, il y a deux possibilités :
 - après une coupure de contact d'au moins 20 minutes ;
 - par un appui long sur la touche **AUTO 1** jusqu'à obtenir le clignotement du témoin de fonctionnement **1a** (même si celui-ci est déjà allumé).

Particularité

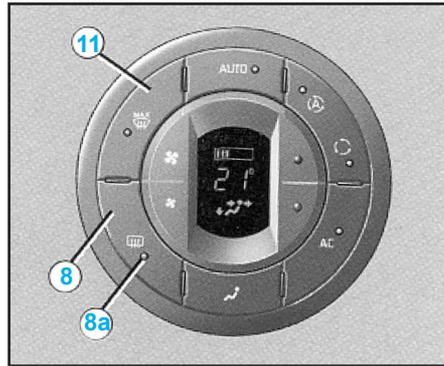
- Suivant véhicule, lorsque le contacteur «sécurité enfant» est activé (témoin allumé sur le contacteur), les commandes de climatisation arrière sont inhibées. Le dernier trait rouge sur l'indicateur **15a** s'allume et la vitesse de ventilation à l'arrière correspond au réglage minimum défini par le système.

Conditions d'utilisations



- Dans certains cas (habitacle très chaud par exemple), si le dernier trait rouge est allumé sur l'indicateur **15a**, cela signifie qu'il n'est plus possible d'augmenter la vitesse de ventilation. Cela le sera de nouveau dès que le trait rouge s'éteindra.

Dégivrage-désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs



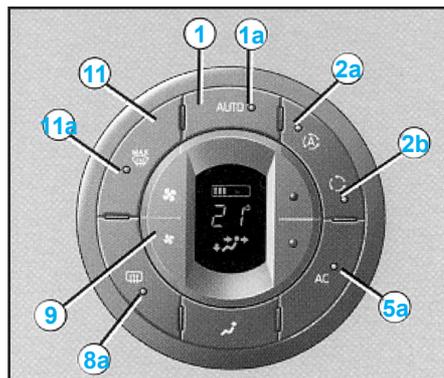
- Appuyez sur la touche **8**, le témoin de fonctionnement **8a** s'allume.
- Cette fonction permet un dégivrage et désembuage électrique rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs électriques dégivrants.

Pour sortir de cette fonction

- Elle s'arrête automatiquement après une durée déterminée par le système.
- Appuyez de nouveau sur la touche **8**.

Nota : Le dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs électriques est automatiquement mis en service lorsqu'on appuie sur la touche «voir clair» **11**.

Fonction «voir clair»



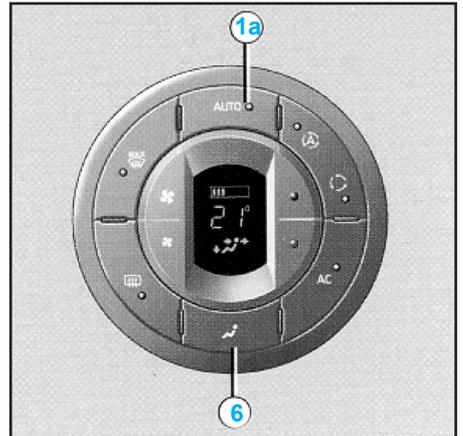
- Appuyez sur la touche **11** «voir clair», le témoin de fonctionnement **11a** s'allume. Le témoin **1a** de la touche **AUTO 1** s'éteint.
- Cette fonction permet un dégivrage et désembuage rapide du pare-brise, des vitres latérales avant, des rétroviseurs électriques et de la lunette arrière électrique (témoin de fonctionnement **8a** allumé).
- Pour plus d'efficacité, elle impose la mise en service automatique de l'air conditionné (témoin de fonctionnement **5a** allumé) et la suppression du recyclage d'air (témoin de fonctionnement **2a** et **2b** éteints).
- Le débit d'air optimum est alors dirigé vers le pare-brise et les vitres latérales avant.

Nota : si vous désirez modifier le débit d'air (qui peut produire un certain niveau sonore dans l'habitacle), appuyez sur la touche **9**.

- Pour sortir de cette fonction, il y a deux possibilités :
 - appuyez sur la touche **AUTO 1** (le témoin **1a** s'allume),
 - appuyez de nouveau sur la touche **11** (le témoin **11a** s'éteint).

Modification du mode automatique

Répartition de l'air dans l'habitacle, touche 6



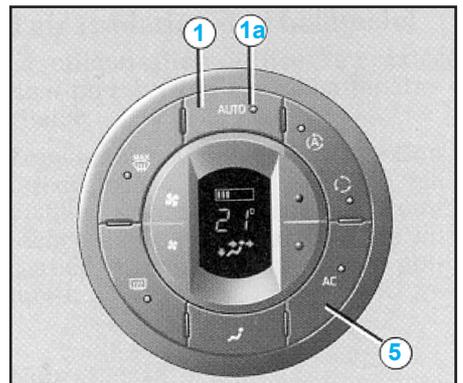
- En mode automatique, le système gère la répartition de l'air dans l'habitacle (témoin **1a** allumé), mais il vous est possible de modifier le choix imposé par le système.
- En appuyant sur la touche **6**, vous sortez du mode automatique (témoin **1a** éteint). Mais, dans ce cas, seule la répartition d'air n'est plus contrôlée automatiquement par le système.
- Il existe alors trois choix possibles de répartition d'air, obtenus par appuis successifs sur la touche **6**.

L'air sort des aérateurs avant 

L'air sort des aérateurs avant et arrière 

L'air est dirigé vers les pieds des occupants 

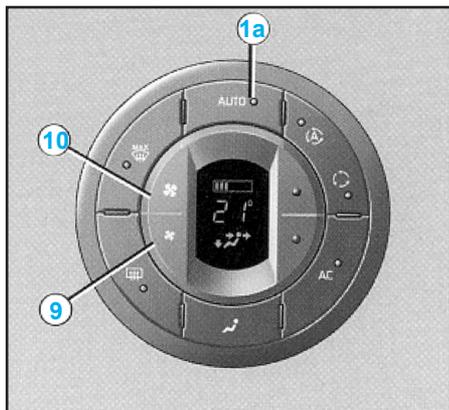
Mise en service ou arrêt de l'air conditionné



- En mode automatique, le système gère la mise en route ou l'arrêt de l'air conditionné en fonction des conditions climatiques extérieures.
- En appuyant sur la touche **5**, vous sortez du mode automatique (témoin **1a** éteint).

- La touche **5** assure la mise en fonction au l'arrêt de l'air conditionné.
- Pour revenir en mode automatique, appuyez sur la touche **1**.

Vitesse de ventilation

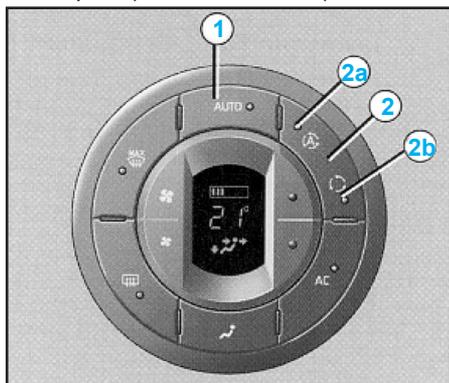


- En mode automatique, le système gère la vitesse de ventilation la mieux adaptée pour atteindre et maintenir le confort.
- En appuyant sur la touche **9** ou **10**, vous sortez du mode automatique (témoin **1a** éteint).
- Ces touches **9** et **10** permettent respectivement de diminuer ou d'augmenter la vitesse de ventilation.
- En mode automatique, par ambiance extérieure froide, la ventilation ne démarre pas instantanément en vitesse maximale. Elle augmente jusqu'à ce que la température du moteur soit suffisante pour permettre de réchauffer l'air de l'habitacle. Cela peut durer de quelques secondes à plusieurs minutes.

Mise en service du recyclage d'air (isolation de l'habitacle)

- La climatisation utilise l'air extérieur pour refroidir ou chauffer l'habitacle.
- Cependant, en utilisant la fonction «recyclage», il est possible de s'isoler ponctuellement de l'ambiance extérieure, par exemple en cas de circulation en zones polluées.

Nota : l'appui sur la touche **AUTO 1** met en service la fonction «recyclage automatique» (témoin **2a** allumé).



- Des appuis successifs sur la touche **2** permettent d'obtenir :
 - le recyclage automatique,
 - le recyclage imposé,
 - l'air extérieur.

Le recyclage automatique

- Le témoin **2a** s'allume. Le système analyse la qualité de l'air extérieur et, lorsque cela est nécessaire, isole l'habitacle automatiquement.

Le recyclage imposé

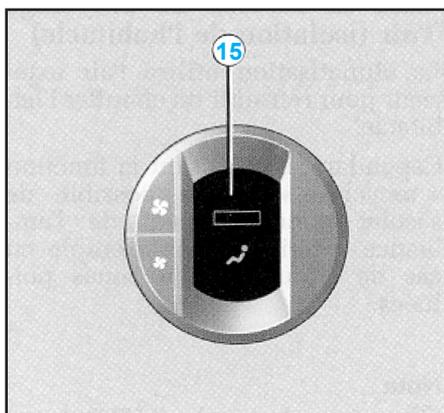
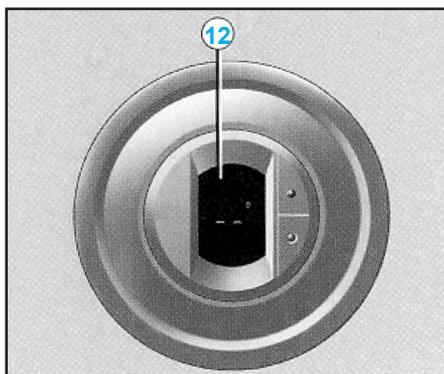
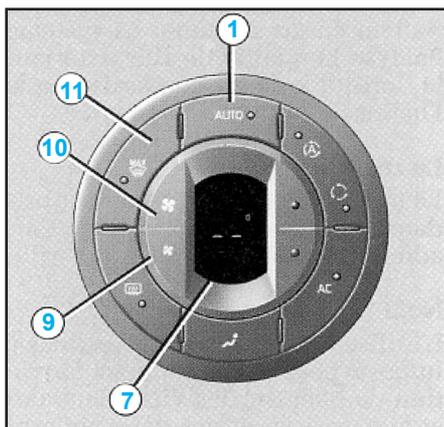
- Le témoin **2b** s'allume. L'air est pris dans l'habitacle et recyclé sans admission d'air extérieur.

Nota : l'utilisation prolongée du recyclage imposé peut entraîner une formation de buée sur les vitres latérales et le pare-brise et des désagréments dus à un air non renouvelé dans l'habitacle. Il est donc conseillé de repasser en recyclage automatique (témoin **2a** allumé) ou en air extérieur dès que le recyclage imposé n'est plus nécessaire.

L'air extérieur

- Les témoins **2a** et **2b** sont éteints.

Arrêt de l'installation



- Appuyez sur la touche **9** jusqu'à obtenir les afficheurs **7**, **12** et **15**.
- L'installation est alors arrêtée.
- Dans cette situation, l'habitacle est isolé de l'ambiance extérieure.
- Pour sortir de cette fonction, appuyez sur la touche **AUTO 1**, sur la touche «voir clair» **11** ou bien sur la touche **10**.

Sécurité

Ceintures de sécurité

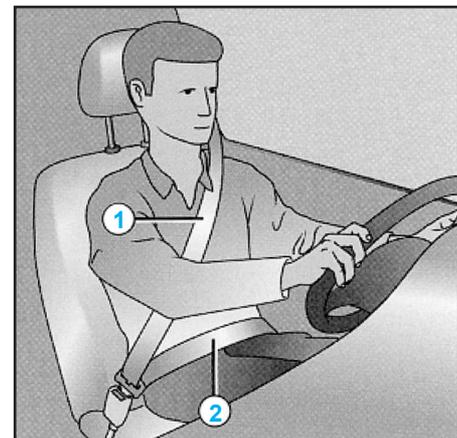
- Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.
- Avant de démarrer, procédez :
 - d'abord au réglage de votre position de conduite,
 - puis, à l'ajustement de votre ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.

Attention : • des ceintures de sécurité mal ajustées risquent de causer des blessures en cas d'accident.
 • même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas veiller à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas ventre.

Réglage de la position de conduite

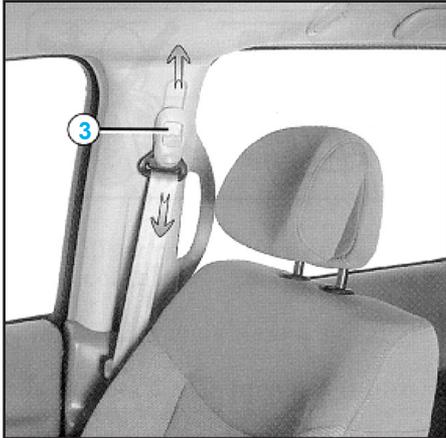
- Asseyez-vous bien au fond de votre siège. C'est essentiel pour le positionnement correct des vertèbres lombaires.
- Réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier. Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet de la pédale d'embrayage. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés.
- Réglez la position de votre appui-tête. Pour un maximum de sécurité, la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale.
- Réglez la hauteur d'assise. Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite.
- Réglez la position du volant.

Ajustement des ceintures de sécurité



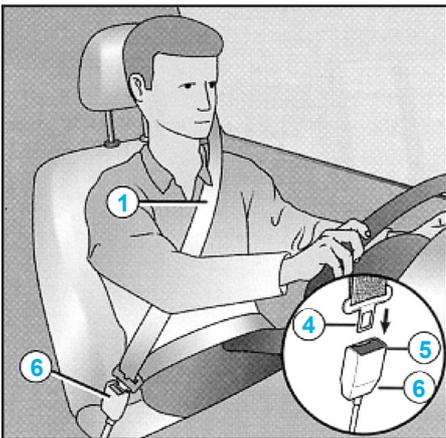
- Tenez-vous bien appuyé contre le dossier.
- La sangle de baudrier **1** doit être rapprochée le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier.
- La sangle de bassin **2** doit être portée à plat sur les cuisses et contre le bassin.
- La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés, etc.

Réglage en hauteur de la ceinture de sécurité



- Utilisez le bouton **3** pour sélectionner la hauteur de réglage de la ceinture de telle sorte que la sangle de baudrier **1** passe comme indiqué précédemment :
 - pour descendre la ceinture, pincez la commande **3** et baissez simultanément la ceinture,
 - pour monter la ceinture, poussez vers le haut la commande **3**.
- Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage.

Verrouillage



- Déroulez la sangle lentement et sans à-coups et assurez l'encliquetage du pêne **4** dans le boîtier **6** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne **4**).
- S'il se produit un blocage de la sangle avant l'encliquetage, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.
- Si votre ceinture est complètement bloquée :
 - tirez lentement, mais fortement, la sangle pour en extraire environ 3 cm,
 - laissez ensuite la ceinture se rembobiner seule,
 - déroulez à nouveau,

- si le problème persiste, consultez votre Représentant RENAULT.

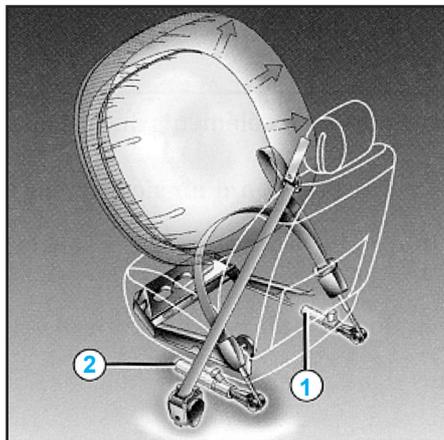
Déverrouillage

- Pressez le bouton **5** du boîtier **6**, la ceinture est rappelée par l'enrouleur.
- Accompagnez le pêne pour faciliter cette opération.

Moyens de retenue complémentaires à la ceinture

- Ils sont constitués de :
 - prétensionneurs de boucle,
 - prétensionneurs de ventrales en places avant,
 - limiteurs d'effort,
 - airbags frontaux conducteur et passager.
- Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.
- Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :
 - le blocage de la ceinture de sécurité,
 - le prétensionneur de boucle (qui se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture),
 - le prétensionneur de ventrale, l'airbag frontal «petit volume» et le limiteur d'effort,
 - l'airbag frontal «grand volume».

Prétensionneurs



- Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher :
 - le piston **1** qui rétracte instantanément la ceinture,
 - le piston **2**.
- Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps et à augmenter ainsi son efficacité.

- Attention :**
 - à la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.
 - toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.
 - pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau RENAULT est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.

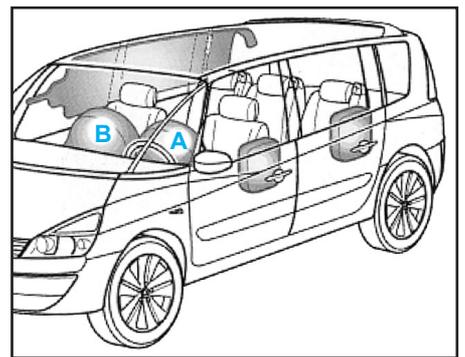
- le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à votre Représentant RENAULT pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

Limiteur d'effort

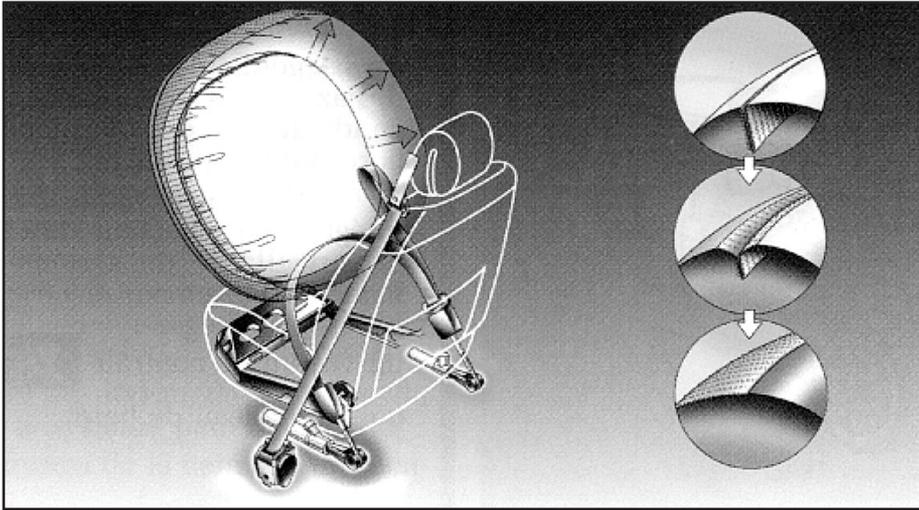
- A partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

Attention : avertissement concernant la durée de vie des airbags et des prétensionneurs : les systèmes pyrotechniques des airbags et des prétensionneurs ont une durée de vie limitée à 10 ans.

Airbag conducteur A et passager B



- Il peut équiper les places avant côté conducteur et passager.
 - Un marquage «Airbag» sur le volant et la planche de bord et une vignette en partie inférieure du pare-brise rappellent la présence de moyens de retenue complémentaires (airbags, prétensionneurs...) dans l'habitacle.
 - Chaque système Airbag est composé de :
 - un sac gonflable et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager,
 - un boîtier électronique commun intégrant le détecteur de choc et la surveillance du système commandant l'allumeur électrique du générateur de gaz,
 - un voyant de contrôle unique au tableau de bord.
 - Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit une chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des blessures mineures et réversibles à la surface de la peau.
- ### Fonctionnement
- Le système n'est opérationnel que contact mis.



- Lors d'un choc violent de type frontal, le(s) sac(s) se gonfle(nt) rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord, puis il(s) se dégonfle(nt) immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.

Particularité de l'airbag frontal

- Suivant la violence du choc, celui-ci possède deux volumes de déploiement :

- airbag «petit volume», c'est le premier degré de déploiement,
- airbag «grand volume», les coutures de l'airbag se déchirent de manière à libérer un volume plus important du sac (cas des chocs les plus violents).

Anomalies de fonctionnement



Ce témoin s'allume au tableau de bord à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

- S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système.
- Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT. Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture



Attention : avertissements concernant l'Airbag conducteur :

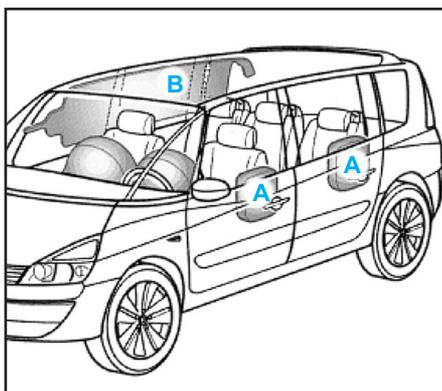
- ne pas modifier ni le volant, ni son coussin,
- tout recouvrement du coussin est interdit,
- ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone...) sur le coussin,
- le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau RENAULT),
- ne pas conduire trop près du volant : adopter une position de conduite avec les bras légèrement pliés (voir paragraphe «Réglage de la position de conduite») assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité corrects du sac.

Attention : avertissements concernant l'Airbag passager :

- ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone...) sur la planche de bord dans la zone de l'Airbag A,
- ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets...),
- ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête...) de la planche.

Il est interdit d'installer un siège enfant dos à la route sur le siège passager avant tant que les moyens de retenue complémentaire à la ceinture passager avant ne sont pas désactivés.

Moyens de retenue latéraux



Airbags latéraux A

- Ils équipent les sièges des places avant et, suivant véhicule, les panneaux de porte arrière pour la première rangée arrière. Ils se déploient sur le côté du siège (côté portière) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Attention : les fentes sur les dossiers (côté portière) correspondent à la zone de déploiement de l'airbag : il est interdit d'y introduire des objets.

Airbags rideaux B

- Ils équipent chaque côté supérieur du véhicule. Ils se déploient le long des vitres latérales avant et arrière et de la vitre fixe arrière afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

- Un marquage sur le pare-brise vous rappelle la présence de moyens de retenue complémentaires (airbags, pré-tensionneurs...) dans l'habitacle.

Attention : avertissement concernant les airbags latéraux et rideaux :

- monte de housses : les sièges équipés d'airbag nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule. Consultez votre Représentant RENAULT pour savoir si de telles housses existent en RENAULT Boutique. L'utilisation de toute autre housse (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnement de ces airbags et porter atteinte à votre sécurité,
- ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier, la portière et les habillages intérieurs. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement,
- tout démontage ou toute modification du siège et des habillages intérieurs, est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau RENAULT.

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture

Attention : l'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, et l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures mineures et réversibles à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.

- L'airbag n'offre pas de protection en cas de petits et moyens chocs frontaux ou latéraux, de choc arrière ou de retournement.
- Toute intervention ou modification sur le système complet Airbag (boîtier électronique, câblage...) est rigoureusement

interdite (sauf par le personnel qualifié du Réseau RENAULT).

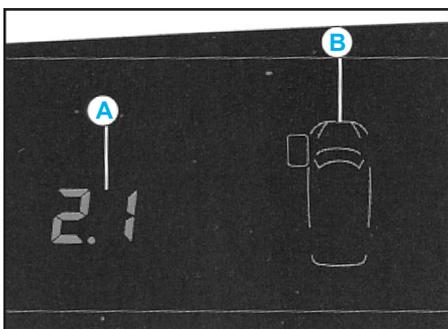
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau RENAULT est habilité à intervenir sur un système Airbag.
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système Airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.
- Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à votre Représentant RENAULT pour l'élimination du(des) générateur(s) de gaz.

Système de surveillance de pression des pneumatiques

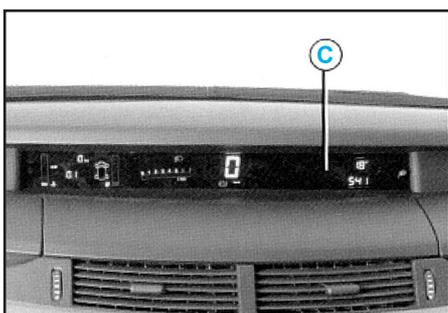
- Ce système surveille en permanence la pression de gonflage des pneumatiques.
- Les pressions doivent être ajustées à froid.
- Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques froids, il faut majorer les pressions indiquées de 0,2 à 0,3 bar.
- Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Attention : cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur. Vérifiez la pression des pneumatiques, y compris la roue de secours, une fois par mois.

Principe de fonctionnement



- Chaque roue (sauf la roue de secours) comporte un capteur, implanté dans la valve de gonflage, qui mesure périodiquement la pression du pneumatique.

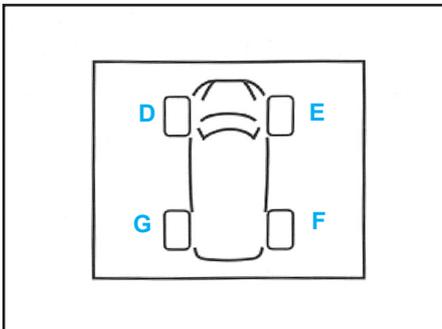


- Le conducteur est informé en permanence du bon gonflage des pneumatiques et des éventuelles variations via l'ordinateur de bord **A** et le témoin **B** au tableau de bord.
- Pour certains véhicules, la matrice **C** complète cette information en précisant la nature de l'anomalie détectée.

Non interchangeabilité des roues



Attention : chacun des capteurs implantés dans les valves **1** est dédié à une seule et unique roue : il ne faut donc en aucun cas intervenir les roues. Risque d'information erronée pouvant entraîner des conséquences graves.



- Pour repérer facilement le bon positionnement de la roue, référez-vous à la couleur de la bague **2** (après nettoyage éventuel) qui entoure chacune des valves :
 - **D** : bague verte
 - **E** : bague jaune
 - **F** : bague noire
 - **G** : bague rouge

Monte de pneumatiques

(remplacement de pneumatiques ou monte de pneumatiques hiver)

- Le remplacement des pneumatiques nécessitant des précautions particulières, nous vous conseillons de consulter votre Représentant RENAULT.

Lecture de la pression de gonflage des pneumatiques au tableau de bord

(pour les véhicules qui en sont équipés)

- Après vérification de la pression des pneumatiques du véhicule, les messages d'alertes au tableau de bord et/ou les valeurs lisibles sur l'ordinateur de bord **A** sont réactualisés après roulage dès que l'on dépasse 25 km/h.

- Les manomètres du marché présentent des écarts de mesure de pression (appelée tolérance).
- La pression qui apparaît sur l'ordinateur de bord **A** peut donc être différente de celle lue sur le manomètre que vous avez utilisé. C'est la pression apparaissant sur le tableau de bord qui est à prendre en considération.

Roue de secours

- La roue de secours ne possède pas de capteur, elle n'est donc pas reconnaissable par le système.
- Lorsqu'elle est montée en lieu et place d'une autre roue, le système détecte alors une anomalie de fonctionnement.

Remplacement roues / jantes...

- Ce système nécessite des équipements spécifiques (roues, enjoliveurs).
- Consultez votre Représentant RENAULT pour connaître les accessoires compatibles avec le système et existant en RENAULT Boutique.
- L'utilisation de tout autre accessoire pourrait affecter le bon fonctionnement du système.

Aérosols répare-pneu

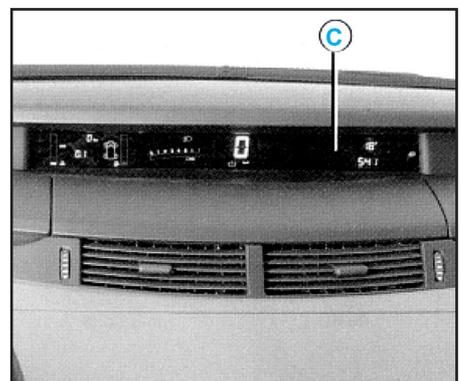
- Du fait de la spécificité des roues, n'utilisez que les aérosols homologués par RENAULT.

Affichage

- Les témoins :



vous informent des éventuelles anomalies détectées par le système (roue dégonflée, roue crevée, système hors-service...).



- Pour les véhicules qui en sont équipés, la matrice **C** délivre des messages complétant l'information des témoins.

Exemples d'allumage des témoins au tableau de bord et de l'ordinateur de bord (pour les véhicules qui en sont équipés ces allumages s'accompagnent d'un message sur la matrice).

- **SERVICE** Allumé fixe + roue en défaut allumée avec affichage de la pression.

- Signification : les roues concernées sont légèrement dégonflées ou surgonflées, vérifiez la pression des pneumatiques.

- **STOP** Allumé fixe +  roue en défaut allumée avec affichage de la pression.

- Signification : les roues concernées sont fortement dégonflées, arrêtez-vous le plus tôt possible et vérifiez la pression des pneumatiques.

- **STOP** +  Allumés fixe +  roue en défaut allumée avec affichage de la pression.

- Signification : crevaison, remplacez la roue concernée ou faites appel à un Représentant RENAULT.

-  Roue en défaut éteinte.

- Signification : défaut dans le système (cas par exemple de la roue de secours montée sur le véhicule, de monte de pneumatiques hiver...).

- **km/h** Allumé +  4 roues clignotantes.

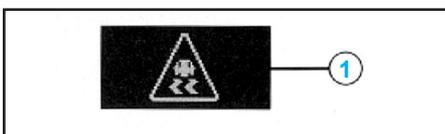
- Signification : la vitesse de roulage n'est pas adaptée à la pression de gonflage des pneumatiques. Ralentissez ou gonflez les pneumatiques à la pression pleine charge.

Contrôle dynamique de conduite : E.S.P. avec contrôle de sous-virage

- Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations «critiques» de conduite (évitement d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage...), il est complété par le système «contrôle de sous-virage».

Attention : cette fonction est une aide supplémentaire en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite. Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne repousse pas les limites du véhicule et ne doit pas inciter à rouler plus vite. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

Principe de fonctionnement



- Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire de conduite voulue par le conducteur.

- D'autres capteurs répartis dans le véhicule, mesurent sa trajectoire réelle.

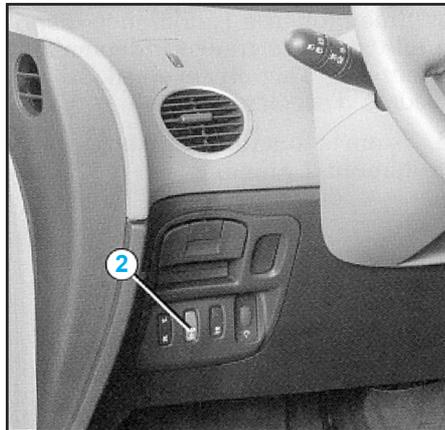
- Le système compare la volonté du conducteur à la trajectoire réelle du véhicule et corrige cette dernière, si nécessaire, en agissant sur certains freins et/ou sur la puissance du moteur.

- Lorsque la fonction entre en service, le témoin 1 clignote.

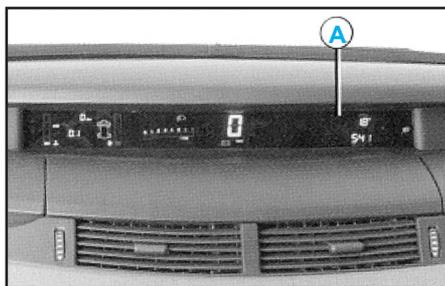
Contrôle de sous-virage

- Ce système optimise l'action de l'E.S.P. dans le cas d'un sous-virage prononcé (perte d'adhérence du train avant).

Inhibition de la fonction



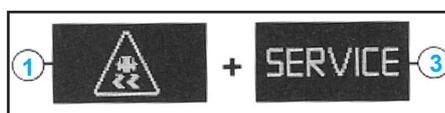
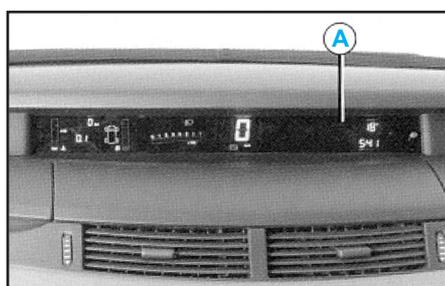
- La fonction est désactivée par appui sur le contacteur 2. Le témoin 1 et pour les véhicules qui en sont équipés, le message «E.S.P. désactivé» apparaît sur l'afficheur A.



- L'E.S.P. apportant une sécurité supplémentaire, il est déconseillé de rouler avec la fonction inhibée. Sortez de cette situation dès que possible par un nouvel appui sur le contacteur 2.

Nota : l'E.S.P. est automatiquement réactivé à la mise sous contact du véhicule.

Anomalie de fonctionnement



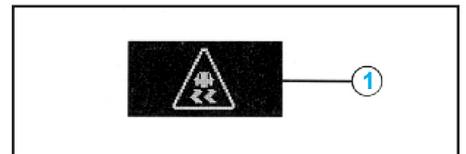
- Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, les voyants 1 et 3 s'allument et, pour les véhicules qui en sont équipés, le message «Défaillance E.S.P.» apparaît sur l'afficheur A.

- Consultez votre Représentant RENAULT.

Système antipatinage

- Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarrages ou d'accélération.

Principe de fonctionnement



- Par la présence de capteurs de roues, le système mesure et compare, à chaque instant, la vitesse des roues motrices et décèle leur emballement.

- Si une roue tend à patiner, le système impose un freinage de celle-ci jusqu'à ce que la motricité redevienne compatible avec le niveau d'adhérence sous la roue.

- Le système agit aussi pour ajuster le régime moteur à l'adhérence disponible sous les roues, indépendamment de l'action exercée sur la pédale d'accélération.

- Lorsque la fonction entre en service, le témoin 1 clignote.

Inhibition de la fonction



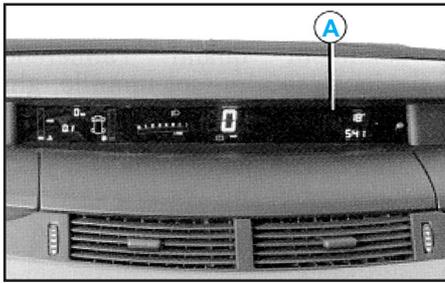
- Dans certaines situations (conduite sur sol très mou : neige, boue... ou conduite avec des roues chaînées), le système peut réduire la puissance moteur pour limiter le patinage. Si cet effet n'est pas souhaité, il est possible de désactiver la fonction par appui sur le contacteur 2.

- Le témoin 1 et, pour les véhicules qui en sont équipés, le message «E.S.P. désactivé» apparaît sur l'afficheur A.

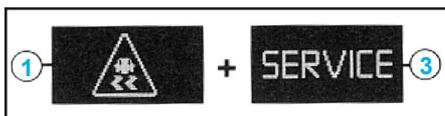
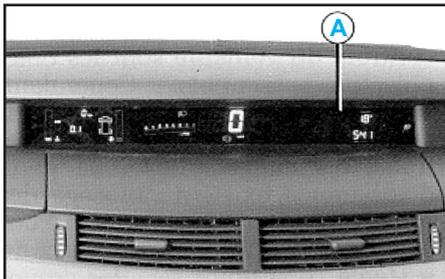
- L'inhibition de la fonction a pour effet de désactiver aussi la fonction E.S.P.

- Sortez de cette situation dès que possible par un nouvel appui sur le contacteur 2.

Nota : la fonction est automatiquement réactivée à la mise sous contact du véhicule.



Anomalie de fonctionnement



- Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, les voyants 1 et 3 s'allument et, pour les véhicules qui en sont équipés, le message «Défaillance E.S.P.» apparaît sur l'afficheur A.
- Consultez votre Représentant RENAULT.

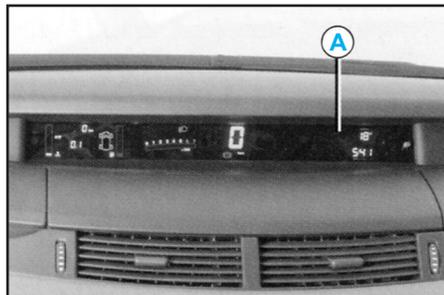
Système antiblocage des roues : ABS

- Lors d'un freinage intensif, maîtriser la distance d'arrêt et conserver le contrôle du véhicule sont les deux objectifs essentiels. Cependant, selon la nature du sol, les conditions atmosphériques et vos réactions, les dangers liés à la perte d'adhérence existent : blocage des roues et perte de la direction. Pour éviter ces risques vous disposez du système d'antiblocage des roues (ABS).
- L'apport en sécurité tient dans ce que le dispositif de régulation du freinage évite le blocage des roues, même à l'occasion d'un coup de frein violent mal dosé, et permet de garder le pouvoir de diriger le véhicule et ainsi de conserver la maîtrise de sa trajectoire. Dans ces conditions des manœuvres d'évitement d'un obstacle par contournement tout en freinant, sont alors parfaitement possibles.
- De plus ces conditions permettent d'optimiser les distances d'arrêt notamment quand l'adhérence devient précaire (sol mouillé, glissant, revêtement hétérogène).
- S'il permet cette optimisation, le système ABS ne permet en aucun cas d'augmenter les performances qui sont physiquement liées aux conditions locales d'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence habituelles doivent donc toujours être impérativement respectées (distances entre les

véhicules, etc.). En effet, le fait de disposer de plus de sécurité ne doit pas vous inciter à prendre de plus grands risques.

- Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par une pulsation plus ou moins importante ressentie dans la pédale de frein. Ces manifestations sensibles vous préviendront que vous êtes à la limite de l'adhérence entre les pneumatiques et le sol et que votre conduite devra être adaptée à l'état de la chaussée.
- En cas de défaillance du dispositif ABS, deux situations sont à considérer :

- 1 - Le voyant orange  est allumé au tableau de bord. Votre freinage est toujours assuré mais sans antiblocage de roue. Consultez rapidement un Représentant RENAULT.
 - 2 - Le voyant orange  et le voyant rouge incident de frein  sont allumés au tableau de bord. Ceci est l'indice d'une défaillance des dispositifs de freinage et d'ABS. Votre freinage peut être partiellement assuré. Toutefois, il est dangereux de freiner brusquement et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel rapidement à un Représentant RENAULT.
- De plus, pour les véhicules qui en sont équipés, le message «Défaillance ABS» apparaît sur l'afficheur A.



- La modulation du freinage assurée par l'ABS est indépendante de l'effort appliqué à la pédale de frein. Ainsi, en cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une pression forte et continue. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage).

Assistance au freinage d'urgence

- C'est un système complémentaire à l'ABS qui aide à réduire les distances d'arrêt du véhicule.

Principe de fonctionnement

- Le système permet, via un capteur mesurant la vitesse d'enfoncement de la pédale de frein, de détecter une situation de freinage d'urgence. Dans ce cas, l'assistance de freinage développe instantanément sa puissance maximum et permet d'atteindre au plus vite la régulation ABS.

- Le freinage ABS est maintenu tant que la pédale de frein n'est pas relâchée.

Allumage des feux de détresse

- Ceux-ci peuvent s'allumer en cas de forte décélération.

Entretien

Capot moteur

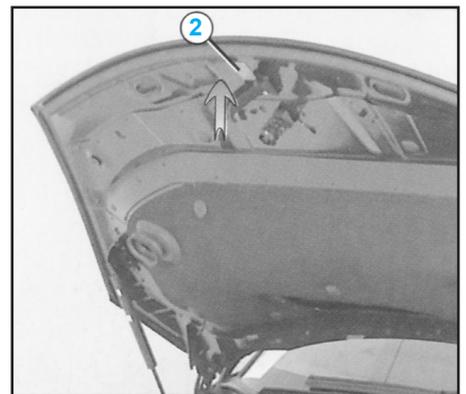
Ouverture

- Pour ouvrir, tirez la manette 1.



- Attention** : lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

- Pour déverrouiller, soulevez la palette 2.



Fermeture du capot

- Avant fermeture, vérifiez que rien n'ait été oublié dans le compartiment moteur.

- Attention** : assurez-vous de son bon verrouillage.

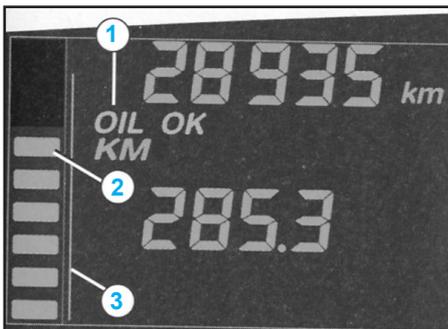
Niveaux

Niveau huile moteur

- Un moteur consomme de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est normal de faire un appoint d'huile entre deux vidanges.
- Toutefois, si après la période de rodage, les apports étaient supérieurs à 0,5 litre pour 1000 km, consultez votre Représentant RENAULT.

- **Périodicité** : vérifiez périodiquement votre niveau d'huile et, en tout cas, avant chaque grand voyage sous peine de risquer de détériorer votre moteur.

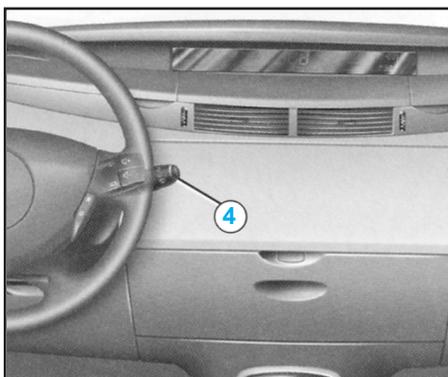
Lecture du niveau d'huile



- Pour être valable la lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.
- La lecture du niveau peut être faite :
 - au tableau de bord,
 - à la jauge.

Lecture du niveau au tableau de bord

- A la mise sous contact :
 - si le niveau est correct, l'afficheur indique «oil ok».
- Si vous souhaitez voir le niveau, appuyez sur le bouton en bout de manette 4. La barre 3 visualise le niveau maximum d'huile et les pavés 2 indiquent le niveau réel : ils disparaissent au fur et à mesure que le niveau descend.

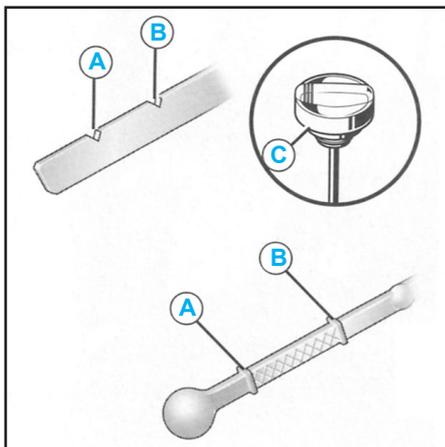


- si le niveau est au minimum, le mot «oil» clignote, l'affichage montre de manière cyclique : l'allumage de tous les pavés qui disparaissent un par un jusqu'au dernier, puis de nouveau allumage de tous les pavés, etc. Le témoin SERVICE s'allume simultanément.

Refaites impérativement le niveau le plus tôt possible.

Lecture du niveau à la jauge

- Sortez la jauge.
- Essuyez la jauge avec un chiffon propre et non pelucheux.
- Enfoncez la jauge jusqu'en butée, (pour les véhicules équipés du «bouchon-jauge» C, vissez complètement le bouchon).
- Sortez la jauge de nouveau.
- Lisez le niveau : il ne doit jamais descendre en dessous du «mini» A ni dépasser le «maxi» B.

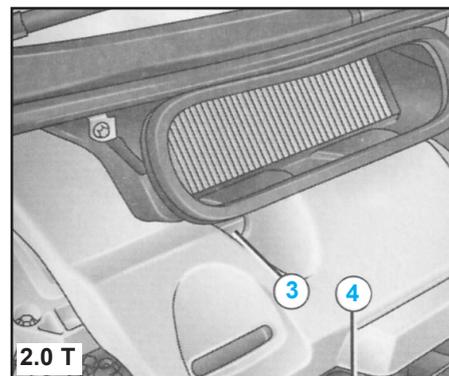
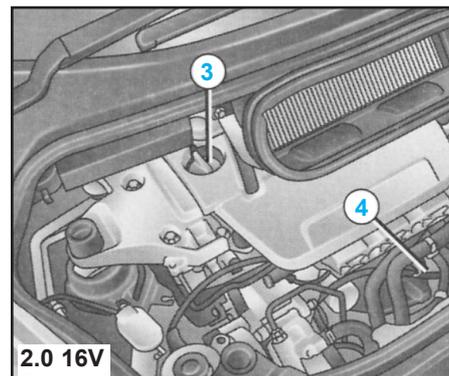
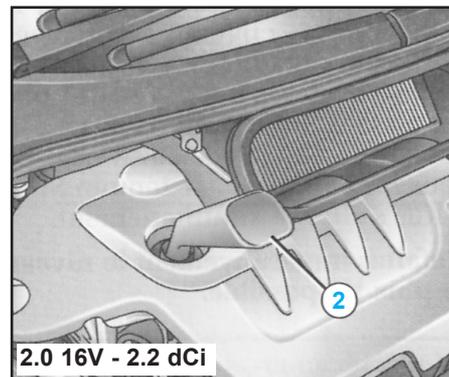
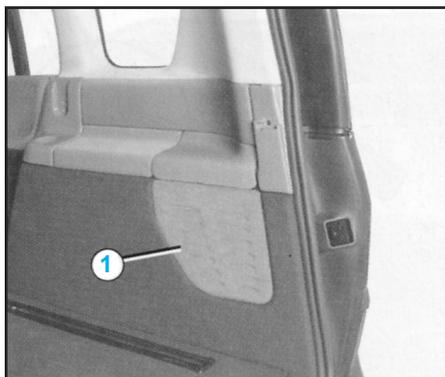


Appoint / remplissage

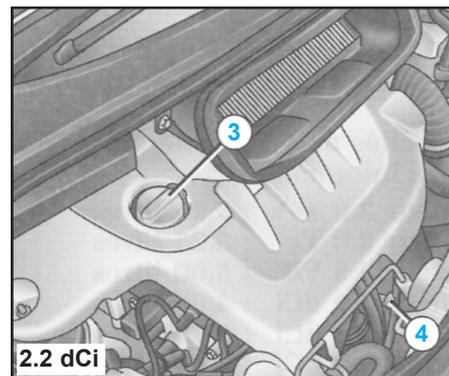
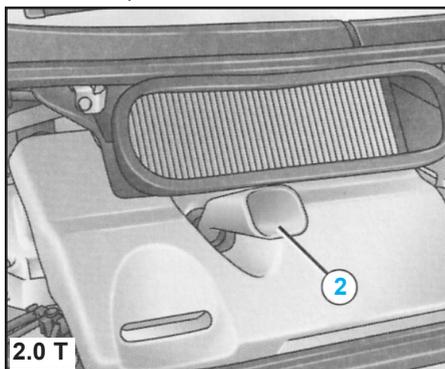
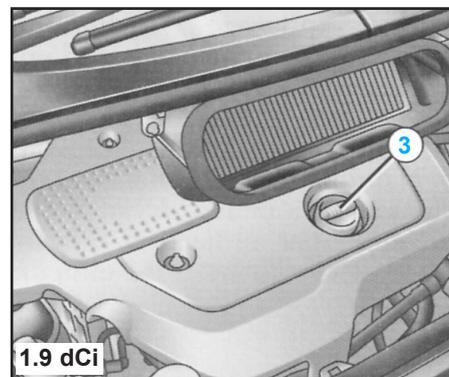
- Le véhicule doit être sur sol horizontal, moteur arrêté et froid (par exemple avant le premier démarrage la journée).

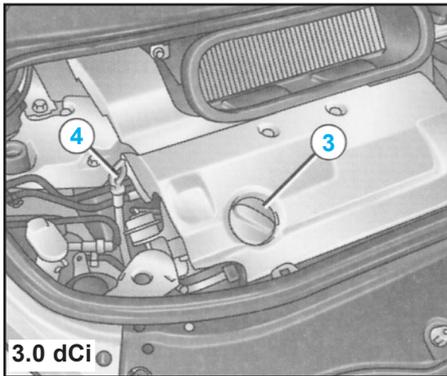
Particularité moteurs 2.0 16V - 2.0 T - 2.2 dCi

- L'accès au bouchon de remplissage étant limité, il est nécessaire d'utiliser l'entonnoir 2 rangé dans le compartiment 1 dans le coffre pour faciliter le remplissage d'huile.



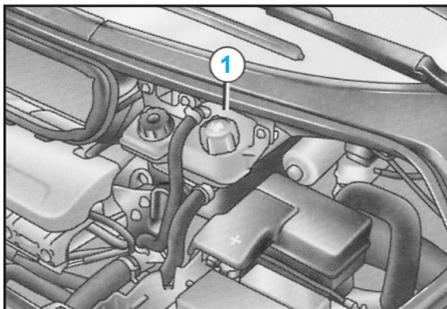
- Pour réaliser un remplissage ou un appoint d'huile moteur :
 - dévissez le bouchon 3,
 - rétablissez le niveau en vous servant, suivant véhicule, de l'entonnoir 1 (pour information la capacité entre le «mini» et le «maxi» de la jauge 4 est de 1,5 à 2 litres suivant moteur),
 - attendez quelques minutes (10 minutes environ pour le moteur 3.5 V6) pour permettre l'écoulement de l'huile,
 - vérifiez le niveau à l'aide de la jauge (comme expliqué précédemment).
- Ne dépassez pas le niveau «maxi» et n'oubliez pas de remettre le bouchon 3.





Liquide de refroidissement

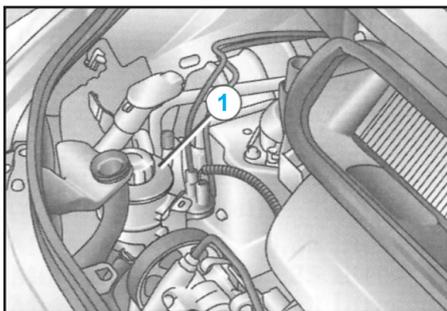
- Le niveau à froid doit se situer entre les repères MINI et MAXI indiqués sur le vase d'expansion 1.



- Complétez ce niveau à froid avant qu'il n'atteigne le repère MINI.

Attention : aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud. Danger de brûlures.

Pompe d'assistance de direction



Niveau

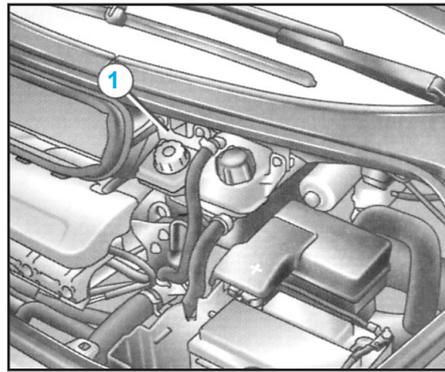
- Moteur froid, il faut qu'il soit visible entre les niveaux Mini et Maxi sur le réservoir 1.

Liquide de freins

- Il est à contrôler souvent, et en tout cas chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

Niveau 1

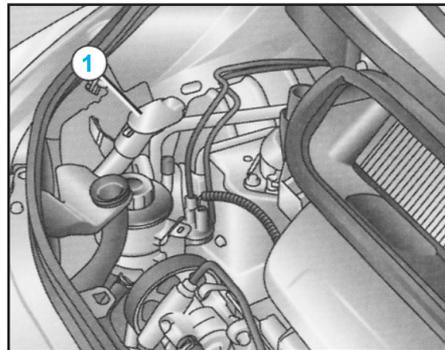
- Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures mais, il ne doit jamais descendre en-dessous de la cote d'alerte «MINI».



Réservoir lave-vitres / Lave-projecteurs

Remplissage

- Par le bouchon 1.



Liquide

- Eau + produit lave-vitres (produit antigel en hiver).

Gicleurs

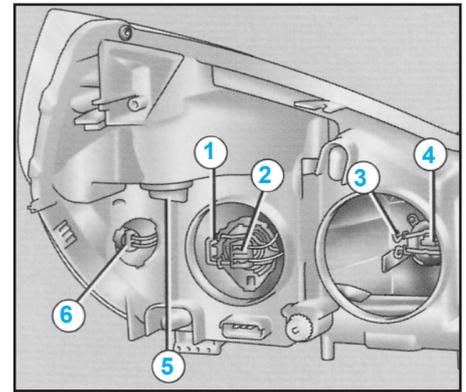
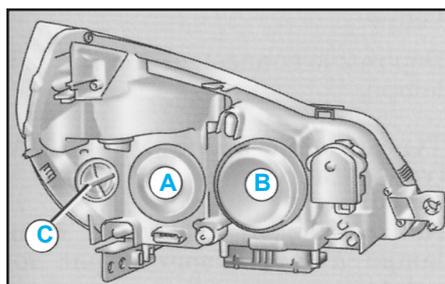
- Pour orienter les gicleurs des lave-vitres du pare-brise, utilisez un outil type tournevis plat.

Remplacement d'une ampoule

Projecteurs avant avec lampes halogènes

Feux de croisement A Feux de route B

- Déposez le cache A ou B.
- Déposez le connecteur de la lampe.
- Dégagez le ressort 1 ou 3 et sortez la lampe.
- Type de lampe à iode : 2 ⇒ H7, 4 ⇒ H3 anti U.V.



Attention : les projecteurs étant équipés de «glace» plastique, il est impératif d'utiliser des lampes anti U.V. 55 W. (l'utilisation de tout autre lampe pourrait entraîner une dégradation du projecteur). Il est conseillé voire pour certains pays, légalement exigible, de prévoir une boîte de secours comportant un jeu de lampes.

- Ne touchez pas le verre d'une lampe à iode. Tenez-la par son culot.

Feu de position avant C

- Du fait de son accessibilité réduite, nous vous conseillons de faire remplacer la lampe 6 par votre Représentant RENAULT.
- Type de la lampe : W5W.

Feux indicateur de direction

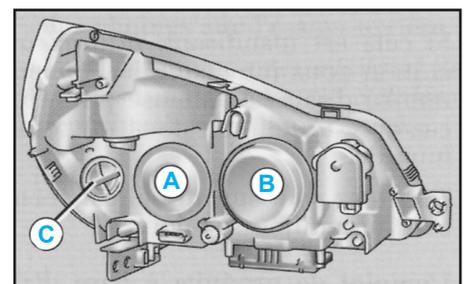
- Tournez d'un quart de tour le porte-lampe 5 et sortez la lampe.
- Type de la lampe : lampe orange forme poire à ergots PY21 W.

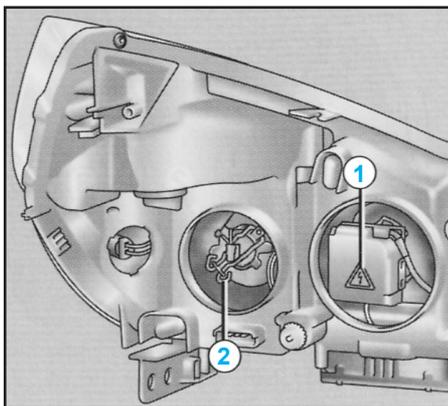
Nettoyage des projecteurs

- Les projecteurs étant équipés de «glace» plastique, utilisez un chiffon doux ou du coton.
- Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton humide.
- Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.
- L'emploi de produits à base d'alcool est à proscrire.

Projecteurs avant avec lampes au xénon

Feux de croisement et feux de route à lampes au Xénon





- Ils sont repérables au symbole 1 sous le cache B.
- Le remplacement de ce type de lampe doit être impérativement réalisé par un Représentant RENAULT.
- Type de la lampe : D2S.

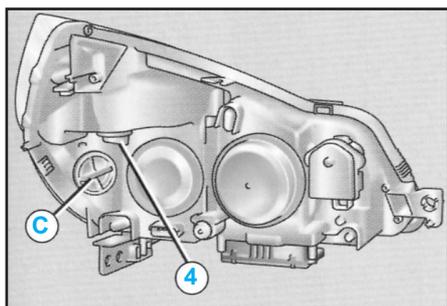
Attention : le montage de ce dispositif nécessitant une technologie spécifique, il est interdit de monter un projecteur équipé de lampes au Xénon sur une version non conçue pour recevoir ce dispositif.

Feux de route

- Déposez le cache A.
- Dégrafez le ressort 2 et sortez la lampe.
- Déposez le connecteur 3 et sortez la lampe.
- Type de lampe à iode : H1 anti U.V.
- Ne touchez pas le verre d'une lampe à iode. Tenez-la par son culot.
- La lampe changée, veillez à bien repositionner le cache A.

Attention : les projecteurs étant équipés de «glace» plastique, il est impératif d'utiliser des lampes anti U.V. 55 W. (l'utilisation de tout autre lampe pourrait entraîner une dégradation du projecteur). Il est conseillé voire pour certains pays, légalement exigible, de prévoir une boîte de secours comportant un jeu de lampes.

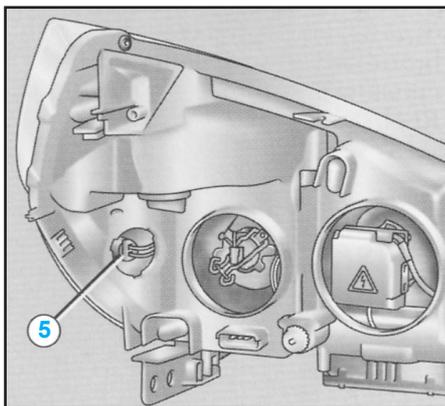
Feux indicateurs de direction



- Tournez d'un quart de tour le porte-lampe 4 et sortez la lampe.
- Type de la lampe orange forme poire à ergots PY21 W.

Feux de position avant C

- Du fait de son accessibilité réduite, nous vous conseillons de faire remplacer la lampe 5 par votre Représentant RENAULT.



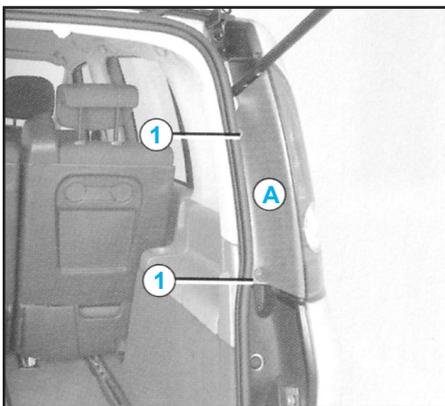
- Type de la lampe : W5W.

Nettoyage des projecteurs

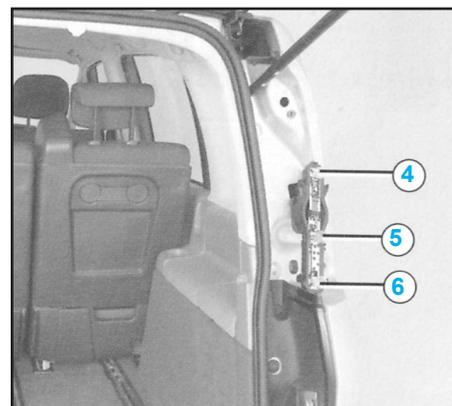
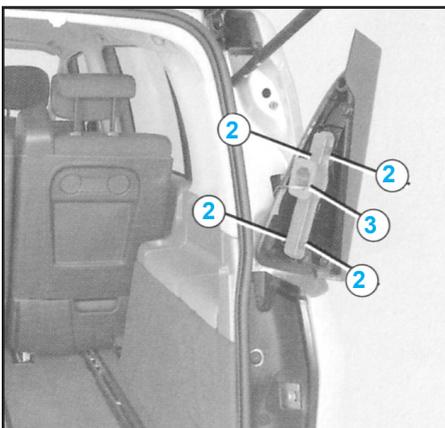
- Les projecteurs étant équipés de «glace» plastique, utilisez un chiffon doux ou du coton.
- Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton.
- Terminez en essayant délicatement avec un chiffon sec doux.
- L'emploi de produits à base d'alcool est à proscrire.

Feux arrière

Bloc de feux supérieur A

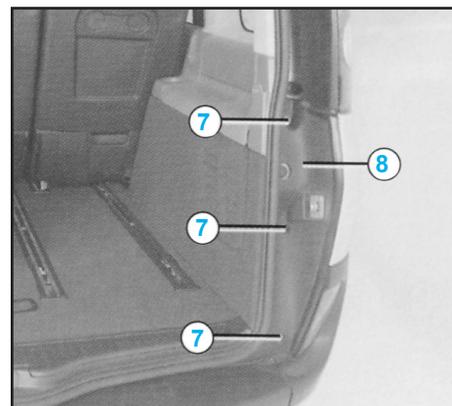


- La porte de coffre ouverte, retirez les vis 1 (à l'aide du tournevis rangé dans le coffre).
- Face au bloc de feux, tirez-le impérativement droit vers vous.
- Déconnectez le bloc et sortez-le.
- Ecartez les languettes 2 pour libérer le porte-lampes 3 et accéder aux lampes.



- 4 - Feu de position et de stop : lampe forme poire à ergots deux filaments P21/5W.
- 5 - Feu indicateur de direction : lampe orange forme poire ergots PY21W.
- 6 - Feu de recul : lampe forme poire à ergots P21W.

Bloc de feux inférieur B



- La porte de coffre ouverte, retirez les vis 7 (à l'aide du tournevis rangé dans le coffre) et enlevez l'enjoliveur 8.
- Retirez la vis 9.

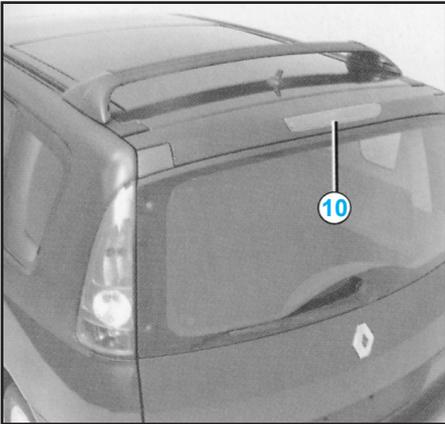


- Sortez le bloc par rotation.
- Tournez d'un quart de tour le porte-lampe et sortez la lampe.

Feu de brouillard arrière

- Lampe forme poire à ergots P21W.

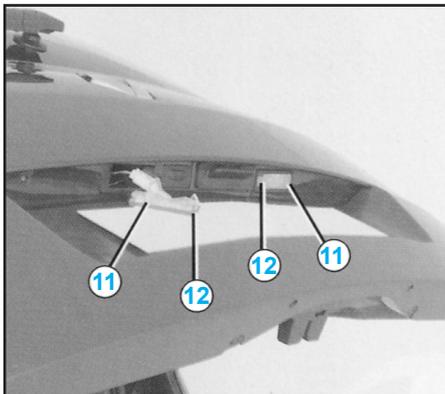
Troisième feu stop 10



- Consultez votre Représentant RENAULT.
- Type de lampe W16W.

Éclaireurs plaque d'immatriculation 11

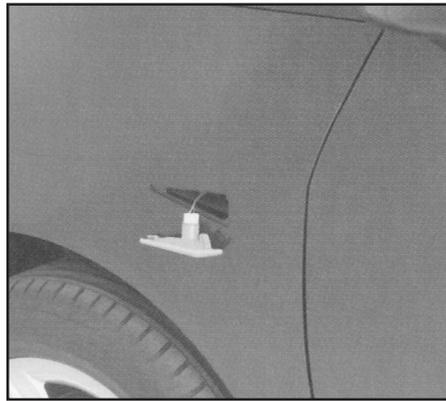
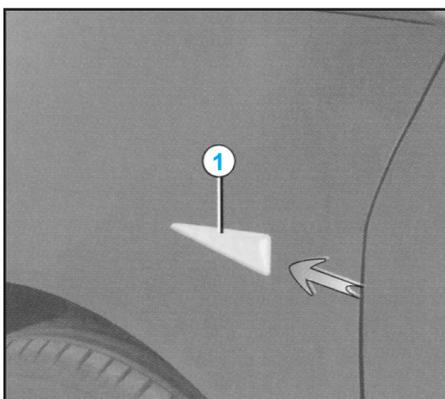
- Déclipez l'éclaireur 11 en pressant la languette 12.



- Retirez le couvercle de l'éclaireur pour accéder à la lampe.
- Type de lampe : navette C5W.

Répétiteurs latéraux

- Déclipez le répétiteur 1 (à l'aide d'un outil type tournevis plat) du côté indiqué par la flèche.

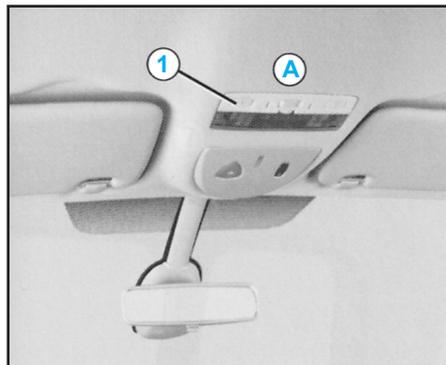


- Tournez d'un quart de tour le porte-lampe et sortez la lampe.
- Type de la lampe 2 : W5W.

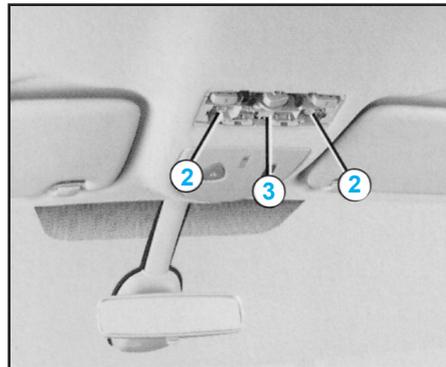
Eclairage intérieur

Plafonnier A

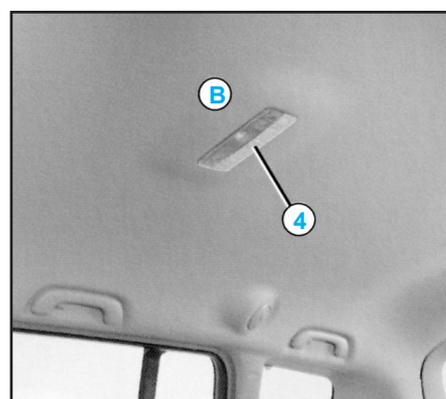
- Déclipez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) le cache 1.



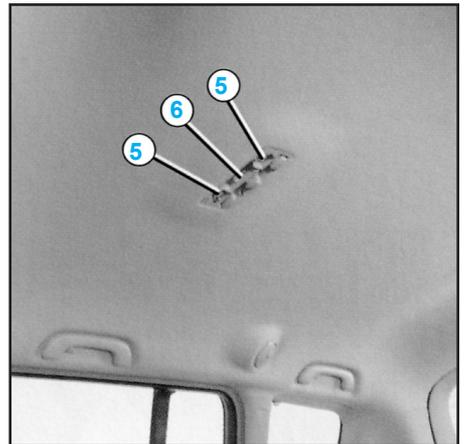
- Dégagez la lampe concernée.
- Type de la lampe 2 : W5W.
- Type de la lampe 3 : C7W.



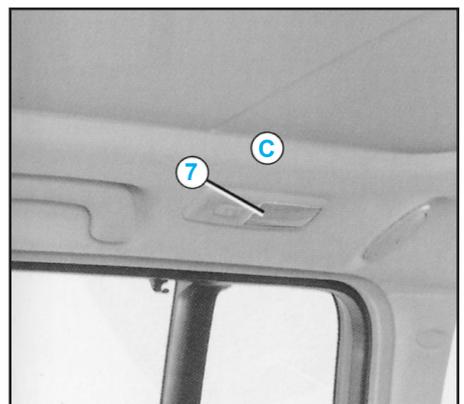
Plafonnier B



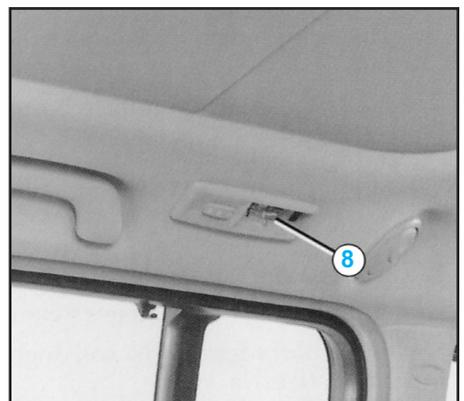
- Déclipez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) le cache 4.
- Dégagez la lampe concernée.
- Type de la lampe 5 : W5W.
- Type de la lampe 6 : C7W.



Plafonnier C



- Déclipez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) le cache 7.
- Dégagez la lampe.
- Type de la lampe 8 : C7W.

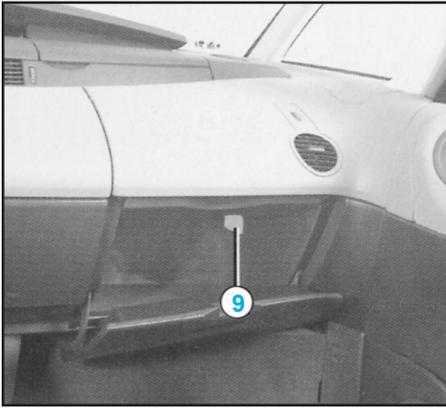


Eclaireur de vide-poches planche de bord

- Déclipez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) l'éclaireur en pressant sur la languette 9.
- Déconnectez l'éclaireur.
- Type de lampe : navette C5W.

Eclaireurs de sol avant

- Ils sont situés sous la planche de bord.
- Tournez d'un quart de tour le porte-lampe et sortez la lampe.



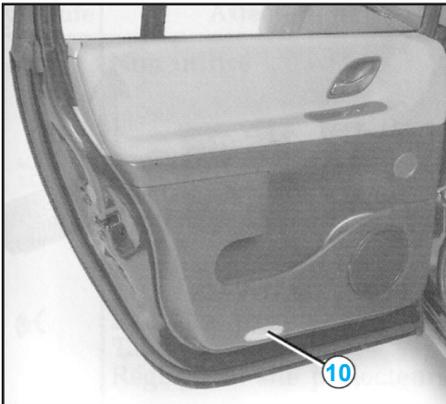
- Type de la lampe : W5W.

Eclaireurs de sol arrière

- Ils sont situés sous les sièges avant.
- Sortez le porte-lampe de son logement et retirez la lampe.
- Type de la lampe : W5W.

Eclaireurs de portes

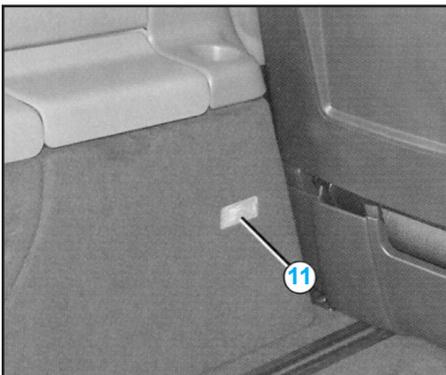
- Déclipsez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) l'éclaireur 10.



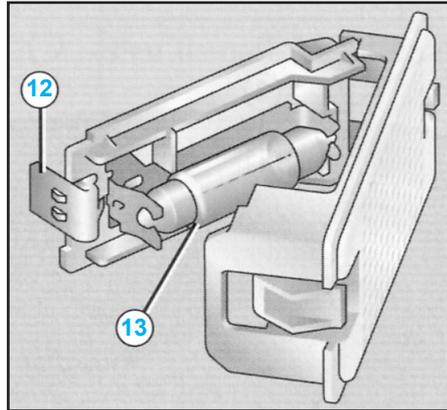
- Tournez d'un quart de tour le porte-lampe et sortez la lampe.
- Type de la lampe : W5W.

Eclaireur de coffre

- Déclipsez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) l'éclaireur 11 en pressant sur les languettes de chaque côté de l'éclaireur.

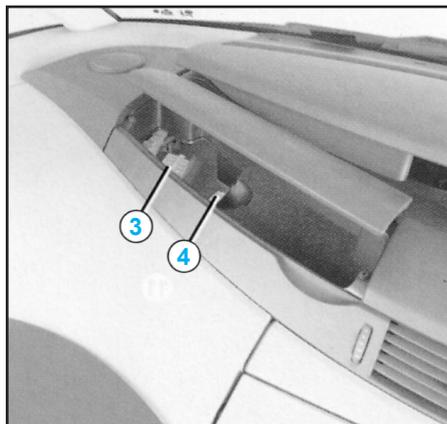
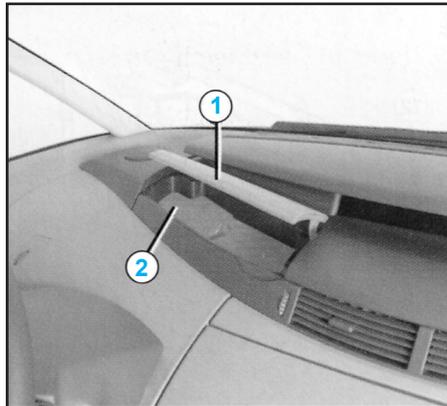


- Déconnectez l'éclaireur.
- Appuyez sur la languette 12 pour dégager le porte-lampe et accéder à la lampe 13.
- Type de la lampe : navette C5W.



Fusibles

Compartiment à fusibles 3

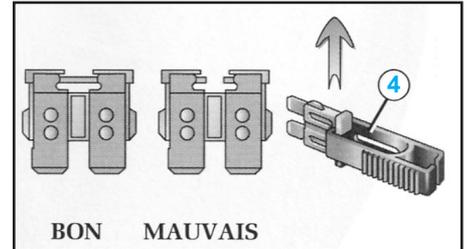


- En cas de non fonctionnement d'un appareil électrique avant toute recherche vérifiez l'état des fusibles.
- Ouvrez le couvercle 1 puis soulevez la trappe 2.
- Pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles sous la trappe 2 (voir encadré).
- Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.

Attention : vérifiez le fusible concerné et remplacez-le, si nécessaire, par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine.

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.

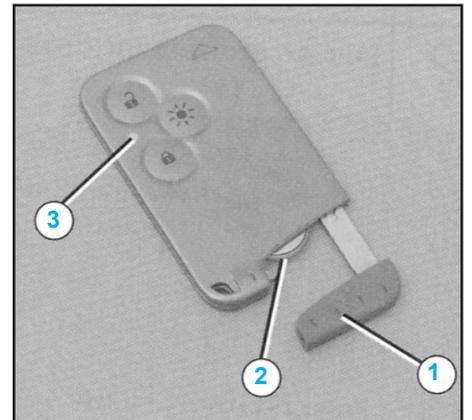
- Débrochez le fusible à l'aide de la pince 4.



- Pour le sortir de la pince, glissez-le latéralement.

Carte Renault

Remplacement de la pile



- Tirer fortement sur la clé de secours 1.
- Remplacez la pile 2 en respectant la polarité inscrite sur la clé de secours (assurez-vous que le témoin 3 s'allume bien en appuyant sur un bouton de la carte Renault).

Affectation des fusibles

Symbole	Affectation	Symbole	Affectation	Symbole	Affectation
	Non utilisé		Feux de détresse/ Clignotants		Feu de croisement droit
	Boîtier de gestion électrique/ Système antidémarrage		Système de communica- tion/ Radio/ Sièges à com- mandes électriques		Feu de position gauche/ Eclairage commandes inté- rieures
	Synthèse parole/ Tableau de bord/ Réglage en site projecteurs		Feu de brouillard avant/ Tableau de bord/ Synthèse parole		Essuie-vitres arrière/ Feux de route
	Climatisation/ Aide au parking/ Feu de recul		Airbags/ Prétensionneurs		Verrouillage/déverrouillage des portes
	Eclairage intérieur		Antiblocage des roues (ABS)		Prises accessoires habitacle
	Feux de stop/ Commandes régulateur de vitesse		Avertisseur sonore		Allume-cigares
	Feu de croisement gauche		Lève-vitres électriques/ Rétroviseurs électriques		Désembuage lunette arrière/ Verrou de colonne
	Feux de position droit		Rétroviseurs dégivrants		